

**Reflexions critiques sur les ecrits qu'a produit la question de la legitimite  
des naissances tardives: suivies d'une dissertation sur les hommes marins  
/ [Marie Prudence Plisson].**

**Contributors**

Plisson, Marie Prudence, 1727-1788.

**Publication/Creation**

Paris : La Veuve Duchesne, 1765.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/f6w8npkg>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

5  
27 17

J. XXIX

18/p

REFLEXIONS  
CRITIQUES

Sur les Ecrits qu'a produit LA QUESTION  
DE LA LEGITIMITE'  
DES NAISSANCES TARDIVES:

SUIVIES  
D'UNE DISSERTATION  
SUR  
LES HOMMES MARINS.

Par M<sup>lle</sup>. PLISSON.



A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue  
St. Jacques, au Temple du Goût.

---

M. DCC. LXV.

Digitized by the Internet Archive  
in 2018 with funding from  
Wellcome Library



## P R E F A C E.



N trouvera, sans doute étrange, & peut - être contre la décence ; car c'est un siècle fort décent que le nôtre, qu'une personne de mon sexe se soit mêlée de la *Question de la Légitimité des Naissances Tardives*, & qu'elle ait osé y mettre son nom. Il est vrai que lorsque j'y réfléchis, je suis moi - même surprise d'avoir écrit sur cette matiere. Je ne sçais comment cela s'est fait : Mais qui m'auroit dit, il y a seulement trois mois, que dans peu de tems, j'attaquerois, par *des REFLEXIONS CRITIQUES*, de fameux Medecins & Chirurgiens, je n'aurois pas voulu le croire. Si j'étois Wolfienne,

\*  
\* \*

je pourois dire : aparemment que cet événement étoit dans l'enchainûre des choses , & qu'il devoit arriver dans le meilleur des mondes possibles , & je serois justifiée.

Mais comme je n'ai jamais eû l'esprit assez pénétrant pour comprendre les Monades ni goûter l'harmonie préétablie ; il ne seroit pas juste que je profitasse des avantages d'un système dont les principes échapent à ma raison , & même à mon imagination. Je dirai donc tout uniment , que j'étois à Paris pour affaires , logée en chambre garnie , par un fort mauvais tems , & assez désœuvrée , lorsque les Ouvrages de ceux qui ont écrit sur cette matiere , me tomberent entre les mains. J'y vis , ou j'y crus voir de mauvais , de faux raisonnemens qui me révolterent. Chacun a son antipathie , dit-on communément , & les personnes du sexe , qui ont le genre nerveux plus sensible , sont sujettes à pousser cette manie plus loin que les hommes. Les unes ne peuvent supporter la vuë d'un chat , d'autres tombent en sincope en apercevant seulement l'ombre d'une souris ; celle-là se trouve mal

par le seul soupçon d'une araignée , celle-ci a une aversion invincible pour de certaines mouches , &c. Quant à moi , mon antipathie , sont les mauvais raisonnemens. J'ai eû dès ma plus tendre enfance une si grande horreur pour eux , qu'on a souvent appréhendé qu'ils ne me fissent tomber en épilepsie.

Quoique l'étude de cette partie de la Philosophie , qui apprend à se rendre maître de son ame , ait un peu rectifié chez moi cet excès de sensibilité , je ne puis encore me défendre de quelques petits mouvemens convulsifs , lorsque je lis quelque ouvrage , qui marque dans l'auteur un défaut de logique & de justesse d'esprit. Ces mouvemens sont ordinairement suivis d'une demangeaison importune dans la main droite , qui ne se passe qu'en écrivant : Voilà mon histoire , voilà ce qui m'est arrivé en lisant les Ecrits pour & contre les Naissances Tardives. J'ai écrit par besoin , par remede , & il s'est trouvé insensiblement de quoi faire une Brochure. J'ai montré mon Ouvrage à quelqu'un , qui m'a conseillé de

le faire imprimer , en me disant que c'étoit rendre service à mon sexe.

Cette raison m'a déterminée. Je l'ai toujours aimé & plaint , ce sexe malheureux dont je suis. Je dois dire encore, pour achever ma justification , que pour faire ce petit Ouvrage , je n'ai été obligée de lire que quelques livres d'Anatomie , qui sont entre les mains de tout le monde , & que j'ai lus pour la première fois , il y a plus de quinze ans : que je vais en avoir trente-huit au mois de Novemb. prochain. On pourra voir par ce dernier aveu combien le desir de me justifier est vif & sincere , puisqu'il m'a donné le courage rare & singulier de divulguer mon âge. Les Femmes seules pourront sentir le prix du sacrifice que je leur fais ici : Aussi j'espère qu'elle prendront ma défense , lorsqu'on m'attaquera.

Mais quelle nécessité de mettre votre Nom , me diront encore les Critiques ? A cela je réponds , que si l'auteur des Lettres écrites de la Montagne , a raison quelque part , c'est surtout , lorsqu'il dit : qu'il est lâche de garder

l'anonime. Pour moi, je me sens sur cet article un courage qui va jusqu'à l'intrépidité : Et je commence par avertir que les Epigrammes, les Chançons même, qu'on fera contre moi, me divertiront, si elles sont jolies & spirituelles, sans quoi je ne les lirai pas.



---

AVEC PERMISSION.  
& Aprobation.

REFLEXIONS

l'homme. Pour moi, je n'ai eu que  
deux courages qui se disputent l'honneur  
de se commettre par aversité des Dieux  
nés. Les Chrétiens néans, qu'on leur con  
tes moi, me divertent, il leur font parler  
de folies, sans qu'ils ne les fassent

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]


AVEC PERMISSION  
DE L'ACADEMIE

REFLEXIONS



1  
**RÉFLEXIONS**  
*CRITIQUES*  
**SUR LES ÉCRITS**  
*QU' A PRODUIT LA QUESTION*  
**DE LA LEGITIMITÉ**  
*DES NAISSANCES TARDIVES.*

---

 **V**OUS voulez sçavoir, dites-vous, M. quelle impression ont fait sur moi les Mémoires faits pour & contre la Légimité des Naissance tardives. Après les avoir lûs avec toute l'attention dont je suis capable, & l'amour de la verité naturel à un esprit impartial, & qui ne prend aucun interêt à l'objet de la

dispute, je vous avoüerai de bonne foi que je suis bien loin de trouver la lumiere de l'évidence & de la démonstration, dont les auteurs de ces Mémoires & Consultations me paroissent frapés. Je ne l'ai été que de leur ton tranchant & décisif. Le sujet est si obscur, & nous avons si peu de connuës dans ce problême, que ce ton ne m'a pas peu surpris, surtout de la part d'aussi habiles gens. Mrs. Bouvard & Louis soutiennent la non-Légitimité des Naissances tardives. Ce premier, en rejetant les autorités qui ne sont pas favorables à son sentiment, ne se sert que d'autorités pour l'établir.

Ce qu'il dit à ce sujet, bien traduit, se réduit à cette proposition.

» Les Naissances tardives, c'est à  
 » dire, qui arrivent au-delà de neuf  
 » mois & quelques jours, sont im-  
 » possibles, parce que les auteurs à  
 » qui j'ai donné mon estime, les ont

(3)

» réputées telles. Et ce qui m'a paru fort singulier, c'est que la plupart des auteurs qu'il cite pour s'appuyer, ne s'accordent nullement entre eux, & disent même souvent le contraire de ce que M. B. veut leur faire dire, quoiqu'il soit visible que la prévention a dicté l'exposition qu'il fait de leur sentiment.

D'abord il cite en sa faveur la décision de la Faculté de Leipfik du 12. Avril 1730. il ne peut pourtant dissimuler que cette décision n'ait été en quelque sorte annullée par une autre du 5. Avril 1738. Mais M. B. présume que la crainte, la foiblesse ou la séduction ont dicté cette dernière, dans laquelle il a vû ou cru voir un air de gêne & de contrainte. Il cite ensuite Teichmeyer, Medecin du Duc de Saxe, qui, cependant de son aveu, n'ose affirmer l'impossibilité d'un Part de douze mois: Paul Zacchias qui accorde quelques

jours au-delà de dix mois complets, ajoutant qu'à grand peine on peut accorder dix jours, parce que le cas est presque impossible : mais quelle raison en donne-t-il ? Et qu'est-ce qu'un cas presque impossible ? Dersfeld ne veut pas que la grossesse excède plus de trois ou quatre jours le dixième mois. Dionis dit que le terme de la femme est réglé à neuf mois accomplis, & que ce terme est une loi si positive, qu'il n'y a pas une femme qui en soit dispensée. Venette donne un peu plus de latitude au terme de la naissance, & prétend que les enfans les plus accomplis naissent toujours dans les premiers jours du dixième mois : mais Hebenstréit dit, que l'accouchement ne peut être différé sans préjudice pour la mere ou pour l'enfant au-delà de 272. jours. Quel accord ! Ainsi un enfant légitime selon Dersfeld, Teichemeyer, Zac-

(5)

chias , ne le fera pas selon Dionis ,  
Hebenstréit , &c. M. B. . après toutes ces citations n'est-il pas bien fondé à dire , d'un air triomphant ;  
» Quoique tant d'autorités réunies  
» & d'autres encore qui seroient  
» superfluës , ne laissent aucuns  
» nuages sur la question , il ne sera  
» pas inutile de joindre ici le sentiment d'Hipocrate ». Je remarque en passant que M. B. . en cherchant à se prévaloir de l'autorité du Prince de la Medecine , avoit sans doute oublié qu'il venoit de dire , quelques pages plus haut , pour infirmer celle d'Aristote , de Plin , d'Avicenne , d'Averoës , d'Albert le Grand , &c. favorables aux naissances tardives , que les opinions & les autorités de l'ancienne Physique , sont à juste titre , devenuës ridicules aux yeux des Physiciens modernes.

Vous me dispenserez , M. de vous

A iij

nommer tous les grands Hōmes qui ont adopté la possibilité des Naiffances tardives. Lisez les deux Mémoires de M. le Bas & la consultation de M. Petit ; vous y verrez les noms les plus illustres. Ceux des Buffons, des Senacs, des Hallers, des Vanswietenens, &c. Mais à parler sincèrement, je ne crois pas que la voie de l'autorité puisse terminer la querelle ; la plû-part des auteurs, en embrassant le pour ou le contre, se sont dispensés d'alleguer les raisons qui les ont déterminés. Passons aux faits ils nous éclaireront peut-être davantage.

Si d'un côté M. Louis marque une incrédulité un peu outrée dans l'examen qu'il fait des faits qui lui sont contraires, Mrs. Petit & le Bas me paroissent de l'autre les adopter bien legerement. Les partisans des Naiffances tardives ont pour eux une décision de la Faculté de Giessen, qui

ayant égard à la froideur de la complexion de la mere, & à la foiblesse de son enfant, venu plus de onze mois après la mort de son pere, déclara qu'il pouvoit être légitime : On ne sçait pourquoi M. Louis ajoute " on voit que ces fondemens » sont caduques & ruineux : s'é- » téyer d'un pareil exemple ce se- » roit convenir du desespoir de sa » cause. " L'Université d'Helmstadt a aussi reconnu la légitimité d'un enfant né plus de treize mois après la mort de son pere, en attribuant ce retardement à une hémorragie qu'avoit eû la mere pendant sa grossesse, au peu d'alimens que cette femme avoit pris, au chagrin dont la perte de son mari l'avoit accablée.

M. Louis ne veut pas non plus que ses Antagonistes s'autorisent d'un certificat du 4. Decembre 1638. de la Faculté de Leipzig, qui jugea légitime un enfant né un an treize jours

après la mort de son pere ; après avoir confideré qu'au terme ordinaire cette femme avoit envoyé chercher du secours , qu'elle ne put accoucher ; que son ventre devint prodigieusement gros ; qu'obligée de garder le lit , elle avoit eû une perte continuelle ; que le travail avoit duré trois mois entiers ; qu'enfin elle étoit accouchée d'une fille qui avoit le volume d'un enfant de six mois de naissance & fort veluë. M. Louis prétend que ce récit contient des circonftances incroyables & fabuleufes. Il me femble qu'il faudroit un peu mieux connoître la nature, fes reffources, les obstacles qu'elle opofe dans une operation auffi fecrette que celle de l'accroiffement du fœtus & de fa sortie , pour ofer marquer les limites , qui féparent l'extraordinaire , de l'impossible & du fabuleux. Je penfe que l'on peut fort bien , fans abfurdité , imaginer

quelque cause naturelle, capable de retarder la sortie de cet enfant; telle qu'une forte adhérence des mammellons du placenta, engagés dans les lacunes de la matrice, jointe au peu de ressort de cette matrice naturellement foible ou frappée d'une paralysie passagere. En vain M. L. . . s'écriera que l'accouchement alors seroit impossible, parce que le volume du fœtus ne seroit plus relatif à la dilatabilité des passages; mais le dernier terme de cette dilatabilité lui est-il bien connu; & ne voit-t'on pas tous les jours des femmes accoucher fort aisément d'enfans d'un très - gros volume? N'y a - t'il pas tels fœtus, qui en douze ou treize mois prendroient moins d'accroissemens que d'autres en neuf? Il en naît qui ont jusqu'à vingt & vingt-deux pouces; il en naît aussi qui n'en ont que douze ou quatorze: Or ces derniers, quand rien ne retar-

deroit leur accroissement progressif, en restant deux ou trois mois par-delà le terme ordinaire, ne pourroient tout au plus qu'acquérir le volume des premiers. M. L. . . suppose donc gratuitement, selon moi que si la Faculté avoit prévu que cette attestation eût été conservée & rendue publique, elle auroit pris plus de précautions. [ Cette Faculté pouvoit-elle raisonnablement s'imaginer que cette attestation demandée pour rétablir une réputation, publiquement attaquée, resteroit secrète, sur tout attestant un fait aussi singulier & aussi contraire au préjugé general, qu'une gestation de plus de douze mois. ] Cela » est d'autant plus raisonnable, a- » joute M. Louis, que sept ou huit » ans auparavant, elle avoit jugé » tout différemment sur une naissance » ce moins tardive. » Cette conséquence n'est nullement exacte, la

Faculté avoit aparemment été décidée par les circonstances ; & celles du premier cas qui lui fut proposé, pouvoient être fort différentes , & ne pas donner lieu de suposer le retard de la naissance.

Le fait de Madame Panenc est encore rejeté par M. Louis ; il sçait se tirer d'affaire en suposant l'erreur de calcul. Cette Dame , ainsi que son mari , homme instruit , Medecin lui-même , assure qu'elle portoit ses garçons neuf mois , alors elle comptoit juste ; mais elle ajoute qu'elle portoit ses filles dix mois & plus : c'est ici où elle se trompe. Cependant Madame Panenc me semble d'autant plus croyable , que ce qu'elle dit , est conforme à une observation generale , rapportée par M. Buffon. " Les femmes qui ont fait » plusieurs enfans , dit il , T. 4. p. » 124. in-12. assurent presque toutes que les femelles naissent plus-

» tard que les mâles. » Hipocrate , qui suivant la loüable coutume des plus grands hommes , n'est pas toujours d'accord avec lui-même , convient aussi quelque part, que les mâles sont plus-tôt développés que les femelles ; ce qui paroît contredire assez formellement son sentiment sur l'invariabilité de la gestation des femmes.

Mais si M. Louis ne veut absolument rien croire de tout ce qui pourroit servir à établir le sentiment de ses adverfaires ; Mrs. Petit & le Bas me paroissent aussi bien crédules ; & pour ne parler que du premier , qui m'a paru éplucher davantage les faits , j'observerai d'abord , que l'exemple de la veuve du Libraire de Wolfembutel \* ne prouve pas

---

\* Voy. pag. 37. de la Consultation de M. Petit à la suite des nouvelles Observations de M. le Bas.

autant qu'il l'imagine. Les railleurs pouroient dire , qu'entre les personnes qui fréquentoient cette veuve , le Medecin & le jeune Misnerus étoient de trop. Et comme cette femme , en accouchant treize mois après la mort de son mari , sentoit que sa réputation pouroit être ternie aux yeux des incrédules , il n'est point surprenant qu'elle ait supposé que ses grossesses suivantes , ayent été de la même longueur. Malgré l'avis de M. Heister , le témoignage de Misnerus , devenu le second mari de cette femme , me paroît très-suspect , parce qu'il pouvoit être ou trompeur ou trompé , ainsi que le Medecin , malgré la place de premier Medecin du Duc de Brunswick , qu'il occupoit.

Les gens difficiles pouroient encore exiger qu'on les assurât que la veuve de la pag. 39. n'a pas sorti du couvent depuis le moment qu'elle

y est entrée. Il resteroit encore à desirer dans l'histoire de la fille de Leipfik, dont il est parlé à la p. 50, \* d'être instruit au juste à quelle époque de sa grossesse elle prétendoit être, lorsqu'elle fut renfermée par ordre du Magistrat ; combien de tems elle fut dans cette maison de force, & s'il y avoit impossibilité morale que son amant ou quelque autre vint la voir en ce lieu. L'observation de M<sup>m</sup>. Réffatin ne m'a point non plus paru décisive, de ce que cette femme, qui n'a été réglée que trois fois depuis son mariage, est demeurée grosse à l'issuë des deux premières fois, il ne s'ensuit pas qu'elle fût en droit d'en conclure, comme elle le fait, qu'elle soit restée enceinte aussi-tôt après la troisième, arrivée le 20. Février. Elle a

---

\* Voy. aussi la pag. 96. des Observations de M. le Bas.

senti , dit elle , son enfant remuer  
 très-distinctement vers le commen-  
 cement de Juillet , & n'est accou-  
 chée que le 17. Janvier de l'année  
 suivante. La question est de sçavoir  
 si un enfant bien vif ne pouroit pas  
 se faire sentir dès la fin du troisiéme  
 mois. En le suposant même entré  
 dans le quatriéme , sa mere fera ac-  
 couchée à neuf mois & quelques  
 jours. Enfin je n'ai pas été peu sur-  
 prise de voir M. Petit chercher à  
 s'étayer du fait de la femme de Joü-  
 are , fait bien plus capable , à mon  
 avis , de décréditer sa cause que de  
 l'établir. L'endroit du Supplément  
 de M. Louis le mieux touché , à ce  
 qu'il m'a semblé , est celui où il ra-  
 porte les raisons de révoquer en dou-  
 te cette prétenduë gestation de trois  
 ans. Le ventre de cette femme gros-  
 se , pour la premiere fois , enfle ;  
 elle continuë d'être réglée , elle s'i-  
 magine sentir remuer son enfant ,

son Chirurgien , pour lors auprès d'elle , y porte aussi-tôt la main , & ne peut s'apercevoir d'aucun mouvement : d'habiles Medecins , sur ce qu'elle leur dit sentir , la jugent grosse , il n'y a rien dans tout cela de surprenant. Cette femme avoit probablement , dit M. Louis , les ovaires squirrheux ou hidropiques , & peut-être même ces deux indispositions étoient conjointes ; une grossesse survenue à la fin , aura compliqué le cas , &c. D'ailleurs pourquoi ce silence affecté sur les suites de la seconde grossesse de cette femme , qui en Novembre 1756. étoit réputée grosse de 5. ans huit mois ? Pourquoi ne pas répondre au défi que fait M. Louis dans son Supplément , de nous dire quelle en a été l'issuë ?

L'invariabilité , la constance des loix de la nature , est le grand principe d'où part M. Louis , pour prou-

ver que la durée de la gestation des femmes doit être immuable. Mais comme il a senti qu'on pouroit lui contester ce principe, par les exemples fréquens de caprices, de bizarreries, de monstruosités de toutes especes, que produit cette même nature, il a prétendu le prouver par l'invariabilité de la gestation des animaux, d'où il infere par analogie celle de la gestation des femmes. Mais 1<sup>o</sup>. ne lui a-t'on point accordé trop legerement que la gestation des animaux est invariable : les observations sur cet article ont-elles été faites avec exactitudes par des personnes intelligentes & attentives ; ou plus-tôt ne sont-ce pas des gens grossiers, négligens, & qui n'y prenoient aucun intérêt de qui les premiers Naturalites, qui nous les ont transmis les tenoient ?

Depuis que nous cultivons l'Histoire Naturelle en avons - nous

faites de nouvelles & de plus exactes ? en quel nombre sont ces observations , & combien en faut-il pour qu'une loi soit reconnue pour constante & invariable ? Mais sans nous arrêter à ces soupçons vagues , & cependant légitimes , essayons de prouver plus directement que la durée de la gestation des animaux n'est pas aussi certaine qu'on s'est plu à l'imaginer. Quel animal plus répandu & plus à portée d'être examiné par des gens instruits , que le chat ? Cependant le tems de la portée de cette espece est si peu connu , qu'il y a sur cet article de la variété dans les Naturalistes les plus renommés. [ *Chats, Chiens & Loups, dit le proverbe populaire, portent sept semaines trois jours.* ] L'auteur de l'art. Chat Encyclopedie , ainsi que M. Valmont de Bomare dans son Dictionnaire d'histoire naturelle , au même mot , disent expressément que les

Chates portent 56. jours , ce qui fait bien juste huit semaines. L'auteur de l'art. Grossesse Encyclopedie , M. Bonnet , consideration sur les corps organisés T. 2. p. 150. M. Buffon histoire naturelle T. 3. pag. 472. in-12. assurent positivement , qu'elles ne portent que six semaines. Une observation récente , que j'ai eû occasion de faire , paroît contraire les uns & les autres. Une jeune chate que j'ai élevée , étant entrée pour la premiere fois en chaleur au commencement de Janvier de cette année , y a été jusqu'au Jeudi 17. jour auquel elle a cessé de chercher le mâle : Je la suppose pleine du 16. elle a mis bas la nuit du Dimanche au Lundi 10. Mars. Or depuis le Mercredi 16. Janvier jusqu'à ce jour il y a bien sept semaines & quatre jours. Mais laissons cet exemple , qui paroît nous rapprocher du proverbe populaire , & ne faisons at-

tention qu'à ce que disent les Naturalistes que nous venons de citer. Il s'ensuit qu'entre leurs observations, il y a deux semaines de différence; & nous remarquons en passant, que deux semaines dans une gestation de six, doivent donner trois mois dans une de neuf; quand nous ne tirerions pas cette conclusion, il résulte toujours, de deux choses l'une, ou que la durée de la gestation du Chat n'est pas invariable, ou qu'elle n'a pas été bien observée. Or si le terme de cet animal domestique est si peu connu, que fera-ce des animaux qui vivent loin de nous ?

2°. On répond très-bien à M. Louis, que l'analogie entre les femmes & les femelles des animaux, étant fort imparfaite, la comparaison est très-inexacte, & ne prouve rien. L'évacuation périodique à laquelle les femmes sont sujettes, &

dont les femelles des autres especes sont exemptes, est peut-être suffisante pour mettre beaucoup de variété dans le tems de la gestation. Les animaux jouissent presque tous d'une santé parfaite : chez eux point de maladies hereditaires ; point de celles qui sont causées par les excès ; dès qu'elles sont pleines, les femelles cessent toute communication avec le mâle ; point d'expulsion hâtives du fœtus par causes internes ; point de passions durables, mais seulement des impressions passageres, détruites par d'autres impressions, des émotions momentanées ; tandis que l'homme sensible à l'excès, capable de sentimens profonds, peut être tué subitement par la joye, ou consumé par la mélancolie. Il doit sans doute, sembler bien étrange, d'entendre dire à M. Bouvard, du ton le plus-affirmatif, que " le chagrin peut si peu prolonger la gros-

» fesse , que souvent , lorsqu'il fait  
 » une impression bien vive , bien  
 » durable , l'accouchement est pré-  
 » maturé ; \* en un mot quelque af-  
 » fection de l'ame , quelque mala-  
 » die du corps qu'ait une femme  
 » grosse , ces causes tendent tou-  
 » jours à lui faire faire une fausse  
 » couche. » Voilà , Monsieur , la  
 question décidée ; en écrivant cela  
 M. Bouvard s'est sans doute imagi-  
 né que nous étions encore dans le  
 siècle du *Magister Dixit*.

3°. Quand il seroit possible de  
 connoître avec précision le terme de  
 la gestation des animaux , pourroit-  
 on sçavoir au juste celui de la fem-

---

\* Le raisonnement que fait M. B. . . dans  
 cet endroit , bien apprécié , se réduit à ceci ;  
 les passions poussées à l'excès , peuvent cau-  
 ser l'avortement , donc à un moindre degré ,  
 elles ne peuvent retarder l'accroissement &  
 le développement du fœtus.

me? Mon étonnement est que l'on ait osé assigner le terme de neuf mois pour le terme le plus ordinaire; sur quoi cela peut - il être fondé : Si comme tout le monde en convient, presque tous les signes de la grossesse sont incertains, au point de tromper les gens les plus-experts? Les mouvemens de l'enfant, seul signe assuré, peuvent se faire sentir plus-tôt ou plus-tard, & quelque fois point du tout. Je connois une Dame, qui ne pouvant se croire enceinte, parce qu'elle ne sentoit aucun mouvement de la part de son enfant, vint à Paris sur la fin de sa grossesse; d'habiles Medecins l'assurerent qu'elle n'étoit point grosse, & lui prescrivirent des remedes. Elle retourna chez elle, bien résoluë d'exécuter leurs ordonnances, deux jours après son arrivée elle accoucha d'un garçon bien vivant, & qui vit encore.

On donne pour signe ordinaire la cessation des regles , cependant on convient qu'il y a des femmes qui les conservent pendant les deux ou trois premiers mois ; que sçait-on si ce n'est pas le plus grand nombre ? Que sçait-on , s'il n'en est pas qui les ont pendant les cinq ou six premiers mois ? Alors ces femmes accoucheroient sans qu'on pût s'en douter , à onze ou douze mois de gestation. Ce terme de neuf mois ne seroit-il point un à peu près , ou terme moyen entre sept & onze , que les anciens Naturalistes , pressés par la nécessité d'en fixer un , nous ont donné , & qui sera devenu un préjugé général ? De tout ceci il résulte que l'invariabilité de la gestation des animaux , principe sur lequel M. Louis s'est appuyé , n'est rien moins que certain ; que quand il le seroit , il ne prouveroit rien pour les femmes ; que l'on ne sçau-  
roit

roit démontrer que le terme de neuf mois est le terme le plus suivi par la nature ; & que quand il seroit le plus ordinaire, cela n'empêcheroit point les excéptions.

Rien n'est plus visiblement faux que cette proposition de M. Louis pag. 19. de son Mémoire. " La nature uniforme dans toutes ses actions, dit-il, devant aller au même but, a dû prendre les mêmes moyens ". L'expérience prouve précisément le contraire, & l'illustre M. Bonnet, grand naturaliste, observateur exact & qui possède à un très-haut degré l'esprit philosophique, fait cette reflexion judicieuse à l'occasion d'un Insecte qui ne se métamorphose pas comme les autres. " La nature sçait varier au besoin ses procédés, & parvient au même but \*, par des routes

---

\* Considerations sur les Corps organisés,  
T. 2. pag. 176. C

„ très-différentes ”. En effet quel-  
 le variété pleine de magnificence  
 dans les moyens de se nourrir , de  
 se conserver , de se reproduire ;  
 quelle diversité d'instrumens , de  
 manœuvres , de ruses , ne nous of-  
 frent pas les seuls Insectes ! Mais  
 voyons où ce petit exorde va me-  
 ner M. Louis. Il y a , dit-il , ” des  
 „ rapports mutuels entre la matrice ,  
 „ le placenta & l'enfant ( nous le  
 „ voulons bien ) les sources de la  
 „ nourriture s'établissent vers les ma-  
 „ melles , à mesure qu'elles se ta-  
 „ rissent du côté de la matrice ; ( pas-  
 „ sons ) il y a une dépendance ré-  
 „ ciproque entre toutes ces parties  
 „ & la formation des organes de  
 „ l'enfant pour sa respiration , sa  
 „ nourriture & les secretions relati-  
 „ ves aux diverses fonctions dont il  
 „ est devenu capable ”. Quand tout  
 ceci seroit aussi clair qu'il est obs-  
 cur , qu'est-ce que cela prouve ; a-

prés avoir lû ces principes ne devoit-on pas naturellement présumer que M. L. . . alloit nous démontrer par des raisons physiques, tirées de la nature de cette correspondance, de ces rapports mutuels, qu'il ne falloit que neuf mois précis pour les établir ; ou bien que les causes intérieures qui président à la formation, au développement, à l'accroissement des organes du fœtus, qui le rendent capable de vivre dans l'élément que nous habitons, sont invariables, & agissent toujours avec la même énergie ? Point du tout, M. Louis affirme tout & ne prouve rien. Pense-t'il que nous sommes obligés de le croire sur sa parole, lorsqu'il nous dit, pag. 27. de son Supplément : le fœtus ne peut vivre dans la matrice au delà du terme de neuf mois, parce que les sources de la nourriture, se tarissent alors. Je ne vois dans tout ceci qu'un cercle vi-

cieux , une suposition perpetuelle de ce qui est en question. En bonne logique il n'est jamais permis de poser sa These pour principe : Que M. Louis prouve que la nourriture se tarit au bout de neuf mois , il aura prouvé que le fœtus ne peut rester au delà de ce terme dans le sein de sa mere sans perir de famine.

M. Louis , en comparant le fœtus humain dans le ventre de sa mere à l'œuf de la poule dans l'incubation , & en inférant que puisque le poulet sort au bout de vingt- & un jour , le fœtus doit naître au bout de neuf mois , n'a surement pas fait réflexion à la différence de ces deux objets. Pour que la comparaison fût recevable , il faudroit prendre l'œuf à son premier point de développement dans le corps de la poule ; il faudroit s'assurer que tous les œufs qu'elle produit , n'ont employé à leur formation que le

même tems , & un tems préfix. L'embryon du poulet , lorsque l'œuf sort de la poule a déjà acquis un certain développement qui ne fait que continuer par la chaleur de l'incubation. Un petit calcul rendra ceci sensible. Un enfant pese ordinairement en naissant 14. 16. 18. à 20. liv. Prenons le terme moyen de 16. Suposons que le poulet qui éclot , pèse 4. onces , c'est beaucoup , son volume sera donc à l'égard du volume de l'enfant , cōme 1. est à 64. Le poulet , auparavant invisible , a acquis une ligne au bout de 24. heures d'incubation ; il est donc alors au même point de développement que le fœtus lorsqu'il a 64. lignes ou 5. pouces 4. lignes ; or l'enfant qui étoit aussi invisible quelques jours après la conception , n'acquiert ce volume qu'à quatre mois de grossesse. Le fœtus du poulet , lorsque l'œuf sort de la poule ,

est donc au même point de développement, que le fœtus humain quatre à cinq mois après la conception. Or il est démontré par l'expérience que la chaleur extérieure & les alimens chauds, accélèrent la ponte, qu'au contraire le froid & les alimens rafraichissans la retardent au point, qu'un œuf, qui n'auroit été dans le premier cas qu'un mois à se former, en employe deux & souvent davantage dans le second. Il est encore démontré que la chaleur de l'incubation, diminuée d'un ou deux degrés, retardera la naissance du poulet, de quatre à cinq jours; c'est à dire, d'un quart en sus. Outre que l'embryon du poulet dans l'œuf est arrivé à un certain point de développement, il possède en propre sous ses envelopes les sucs nécessaires à son accroissement; & ces sucs ne peuvent être ni diminués ni alterés: que la mere prenne de bon-

ne ou mauvaise nourriture , qu'elle  
 jeûne , soit malade , &c. il ne s'en  
 ressentira en aucune façon. Peut-  
 on dire que ce soit le cas du fœtus  
 humain dans le sein de sa mere ? Et  
 ne doit-on pas s'étonner d'entendre  
 dire à M. Louis : ” D'après la ma-  
 ,, niere dont nous avons vû que le  
 ,, fœtus existoit dans le ventre de sa  
 ,, mere , il est manifeste que la vio-  
 ,, lence des passions auxquelles les  
 ,, femmes s'abandonnent , le désor-  
 ,, dre dans la façon de vivre , ne  
 ,, peuvent causer que très-difficile-  
 ,, ment du changement dans le cours  
 ,, & dans la distributiõ des liqueurs  
 ,, de l'enfant : il se forme , croît &  
 ,, se développe comme le poulet , la  
 ,, mere lui conserve une chaleur  
 ,, douce , & lui donne un asile. ”

Il me semble que M. Louis a fort  
 raison , lorsqu'il rejette le mécha-  
 nisme de l'Accouchement , adopté par  
 quelques uns de ses Adversaires , qui

suposent que le volume du fœtus & l'extention qu'il fait souffrir à la matrice en la faisant entrer en contraction , est la cause déterminante de l'accouchement. M. L. . remarque très-bien , qu'alors tous les gros enfans devroient naître avant terme , & les petits rester au-delà ; que la matrice contient souvent deux enfans , qui ne laissent pas que de venir à terme , quoique deux enfans à 6. ou 7. mois , soient plus volumineux qu'un de neuf. A quoi j'ajouterai que la même femme n'accoucherait pas alternativement d'un enfant très-gros & d'un autre très-petit , ce que l'on voit tous les jours. Ma mere a eû trois garçons & trois filles , ces dernières étoient au moins d'un tiers moins volumineuses que les premiers ; il n'est donc point du tout vrai , comme l'annonce M. Petit , p. 6. de sa Consultation , que tout le monde convient que ce qui détermine

termine les fibres de la matrice à se contracter, c'est qu'étant arrivées au dernier point de développement, auquel elles puissent parvenir sans être irritées; si elles passent ce point, elles souffrent une irritation qui les sollicite à se resserrer; de-là l'expulsion du fœtus: M. Louis le nie, ainsi que bien d'autres Anatomistes. Ce principe d'ailleurs, étant visiblement faux, toute la question ne se réduit donc point à sçavoir, cōme le prétend M. Petit, s'il n'est pas possible que dans une matrice d'une sensibilité & d'une dilatabilité ordinaire, un enfant prenne plus-tôt ou plus-tard le volume propre à amener les fibres au dernier point de développement dont elles sont susceptibles.

Puisque les faits & les raisonnemens de ceux qui ont discuté la question des naissances tardives, se détruisent les uns les autres & ne peu-

vent nous éclairer, essayons de poser quelques principes qui puissent servir à nous décider : j'avouerai d'abord de bonne foi, qu'il faut renoncer ici à la certitude ; & je ne comprends pas comment les habiles gens, qui ont signé la Consultation de M. Petit, ont fait, » pour découvrir, d'après les faits & les » raisonnemens allegués par cet auteur, une démonstration invincible que l'accouchement ait été retardé jusqu'au 11<sup>e</sup>. 12<sup>e</sup>. mois & » même par-delà ». Soyons plus modestes, & contentons-nous d'un certain degré de probabilité.

Après la fécondation, les 2. grands agens qui operent le développement & l'accroissement du fœtus, sont les sucs nutritifs & la chaleur. Ces deux causes doivent agir de concert, & être à l'égard l'une de l'autre dans de certains rapports, dont les degrés nous sont inconnus, mais que nous

pouvons concevoir confusément. Quelqu'abondans que soient les fucs nourriciers, lorsqu'une fois leur circulation a commencé dans le fœtus, si la chaleur cesse d'ouvrir les vaisseaux & de donner du mouvement aux liquides, ces fucs se croupiront de façon à causer la putréfaction : Si au contraire la chaleur continuë d'ouvrir les vaisseaux, & que les fucs nutritifs manquent, pour les remplir, les arroser, les faire croître, cette chaleur les dessechera & le fœtus perira. Plus la chaleur est considerable, pourvu que les fucs nourriciers soient avec elle en proportion relative, plus le fœtus se développera promptement, & au contraire : la chaleur naturelle ne varie dans le corps humain que de deux, trois ou quatre degrés tout au plus ; c'est à dire, qu'entre l'homme, qui possède le plus haut degré de cette chaleur, & celui en qui el-

le est au plus-bas , la différence n'est que de 23. ou 24. degrés. Nous avons vû que deux ou trois degrés de moins , peuvent mettre dans l'incubation 4. à 5. jours de différence. Une femme d'un temperamēt froid, humide , qui se livreroit à la mélancolie , pouroit donc porter 10. 11. 12. ou même 13. mois. C'est la chaleur naturelle de la matrice qui met en action le cœur du fœtus & la continuë. Suposons qu'il faille pour amener les organes à un tel point de développement un certain nombre de circulations ; que dans le fœtus porté par la femme qui possède la chaleur naturelle au plus haut degré , il se fasse dans une minute soixante batemens du cœur ; que dans celui de la femme du temperament le plus froid , il ne s'en fasse que quarante , il est évident qu'il faudra un tiers en sus de tems de plus à ce dernier , pour parvenir au même point

de développement. Il faut convenir que ce dernier degré de froideur doit se rencontrer rarement. Mais des causes accidentelles pouroient y faire arriver une femme naturellement triste, tranquille & pituiteuse. Tout le monde convient qu'une tristesse profonde, resserre les vaisseaux, ralentit les mouvemens organiques, diminue l'appetit, la transpiration, les sécretions & excrétiions : une personne profondément affectée de cette passion morte, éprouve de fréquens frissons. La chaleur de la mere diminuée, le nombre des circulations du fœtus diminuëront en proportion ; il ne recevra d'ailleurs que des sucs peu élaborés, peu nouriffans, noyés dans un véhicule aqueux, ce qui diminuera sa chaleur propre, en diminuant le batement de ses vaisseaux, ainsi il aura deux causes de retardement qui concourront en-

semble : la diminution de la chaleur de sa mere & des fucs nutritifs qu'il en reçoit; en second lieu la diminution de sa chaleur propre & individuelle. L'état de maladie de la mere , & sur tout de maladie aiguë , doit plus-tôt faire perir l'enfant que de le faire retarder , parce que sa chaleur naturelle étant fort augmentée & les fucs nutritifs diminués ou viciés , cette chaleur, (sur tout, si cette maladie arrive à la fin de la grossesse , & lorsque les solides de l'enfant ont assez de consistance pour supporter cette augmentation de chaleur sans être détruits,) operera la consommation & la destruction des fibres délicates de son fruit. Cependant il se pourra faire dans ce cas que les fucs nourriciers , sans être assez abondans pour operer l'accroissement sensible du volume du fœtus , soient en quantité suffisante pour operer le développement de ses

organes vitaux : En ce cas l'enfant ne périra pas , \* mais il viendra au monde , petit , foible , & l'accouchement sera accéléré.

On se laisse quelque fois séduire par des comparaisons qui ne prouvent rien ; & l'envie de persuader , fait que l'on compare des objets qui

---

\* On n'a pas assez distingué l'accroissement du volume du corps du fœtus , de l'accroissement des organes qui le rendent capable de vivre. Cette capacité dépend sans doute d'un certain degré de consistance , de force dans les fibres des poulmons , de l'estomach par exemple ; de façon qu'ils puissent supporter , sans se rompre l'action de l'air & des alimens. Ainsi un enfant très-petit , très-maigre , peut être plus viable que celui qui vient au monde , très-gros & très-gras ; Si les visceres de ce premier sont plus développés , si leurs fibres ont plus de solidité , ce qui peut dépendre originairement de la grandeur de leurs mailles , & du plus ou moins de ductilité de leurs fibres simples. Pour entendre bien ceci consultez l'ouvrage de M. Bonnet , intitulé *Considérations sur les corps organisés.*

ne peuvent être comparés. » La  
 » meilleure graine, dit M. Petit,  
 » pag. 14. confiée à un mauvais ter-  
 » rain ou semée dans une saison dé-  
 » favorable, est lente à germer, ne  
 » pousse que foiblement. . . . .  
 » pourquoi feroit-il impossible qu'  
 » un enfant formé dans une matrice  
 » devenuë arride par maladie, n'en  
 » pût tirer les fucs dont il auroit be-  
 » soin pour sa nourriture & son ac-  
 » croissement? De ce raisonnement  
 M. Petit conclut que le fœtus peut  
 rester dans la matrice sans croître,  
 ce qui me paroît impossible; parce  
 que la chaleur du lieu où il se trou-  
 ve, agissant continuellement sur lui  
 pour operer le développement de ses  
 vaisseaux delicats, en operera le des-  
 sechement, s'ils ne sont continuel-  
 lement remplis d'un liquide qui les  
 arrose & les fasse croître. Ainsi les  
 maladies qui attaquent la mere, ne  
 peuvent être comparées à l'égard du  
 fœtus

fœtus à l'hiver qui arrête le progrès de la végétation des arbres. Cette suspension des fucs nourriciers, & cette diminution du fœtus dont parle M. le Bas p. 63. de ses nouvelles Observations, est une supposition chimerique. Si cette suspension étoit possible, les choses ne resteroient pas dans l'équilibre comme il le prétend : mais la chaleur agissant toujours sur le fœtus, le déformeroit ; en un mot il faut qu'il périsse ou qu'il croisse.

Mais tous ces raisonnemens sont une dépense d'esprit, qui a pour base le faux principe que nous venons de combattre, sçavoir que le fœtus, pour venir au monde, doit avoir acquis un certain volume capable de porter les fibres de la matrice qui le contient au plus haut degré d'extension. Les Physiologistes ont proposé plusieurs autres causes déterminantes de l'accouchement, mais

aucunes ne sont satisfaisantes. On s'acorde bien à regarder les contractions de la matrice pour une des principales ; mais elle n'est elle-même que l'effet d'une cause inconnue. Le point de la difficulté est de sçavoir qui l'a fait entrer en jeu. Je pense qu'au lieu de nous amuser à chercher dans l'obscurité des causes inconnues, il seroit plus sage en mille occasions de remonter directement à la volonté libre du sage Auteur de la nature. Comme il veut que les especes se conservent, & que tout ce qui a vie continue d'exister, il aura vraisemblablement voulu que le détachement d'une grande partie des mamellons du placenta, fût une suite ou un effet de la perfection des organes vitaux de l'enfant ; il aura voulu que lorsque le fœtus, vû sa constitution particuliere, n'aura plus eû d'accroissement à prendre dans la matrice, peut-être parce que

les liqueurs qu'elle lui fournit, sont trop élaborées pour entretenir le jeu de ses solides, devenus plus forts, & oposant aux liquides une plus grande résistance \* aura voulu, dis-je, que le fœtus ne restât pas plus long-tems exposé à un degré de chaleur qui pouroit lui être préjudiciable. En un mot je pencherois assez à croire que le placenta se détache par la même raison qu'un fruit mur, se détache de l'arbre. § Je sçais bien

---

\* Ne pouroit-on pas suposer que les liqueurs de la mere n'ayant plus assez de consistance, relativement à la force des solides, ne puisse plus soulever ni dilater les vaisseaux des mammellons, du placenta; de sorte que leurs parois se rapprochant, ces vaisseaux s'obliterent, se dessèchent, d'où s'en suivroit le détachement?

§ Quoique nous ne puissions apercevoir aucune liaison de cette cause avec l'effet, parce que la cause nous est inconnue, ce n'est pas une raison capable de faire rejeter ma conjecture. Voyons-nous mieux la raison des ef-

que l'on ne manquera pas de m'alléguer que le placenta se détache si peu dans les femmes par maturité, qu'il faut souvent de la part de l'Accoucheur des efforts pour le tirer de la matrice. Je répondrai à cela que la position perpendiculaire de la femme en qui les racines du placenta supportent tout le poids du fœtus, pendant le cours de la grossesse, ne lui permet peut-être pas d'attendre le dernier degré de maturité, tandis que la position horizontale des animaux les en rend susceptibles. Aussi le placenta est-il si aisé à détacher chez les femelles des autres espèces, que leurs petits naissent presque tous dans leurs enveloppes, d'ailleurs l'écoulement périodique auquel les femmes sont sujettes, peut

---

fets qui nous sont les plus familiers, avec leurs causes? Le feu brûle, la glace occasionne le sentiment du froid, &c. parce qu'il a plu au Créateur que cela fût ainsi.

augmenter l'adhérence du placenta à la matrice. Le sang visqueux qui découle des vaisseaux fanguins au commencement de la grossesse, & avant qu'ils soient totalement fermés, peut coler le placenta à la matrice; la rupture de ces vaisseaux colés par leur embouchûre est vraisemblablement ce qui cause l'hémorragie, & ce qui rend chez les femmes l'accouchement plus pénible & plus douloureux.

Sans cette adhérence plus forte, les femmes, vû leur position droite, feroient peut-être encore plus sujettes aux fausses couches, sur tout celles qui se donnent beaucoup d'exercice: on sent à merveille qu'une partie des mamellons du placenta, s'étant détachés d'eux-mêmes, la matrice débridée doit entrer en contraction, & operer par ses mouvemens le détachement des autres mamellons; à chaque mouvementelle

se resserre, & le fœtus poussé fortement, enfile la route qui doit le conduire à la lumière. De tout ceci il résulte que ce n'est point le volume du fœtus qui est la cause de l'accouchement, mais un certain degré de développement de ses organes vitaux; parce que le but de la nature est de produire un enfant qui vive, que ces organes peuvent avoir ce degré de développement dans un fœtus très-foible & très-petit; que suivant le degré de chaleur de la mere, la quantité & qualité des fucs nourriciers il peut l'acquérir en 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. mois, peut-être 13. mais que les limites de cette chaleur étant fort bornées, le plus haut & le plus bas degré ne différant que de 2. 3. ou tout au plus 4. il n'y a pas d'apparence que la gestation puisse aller jusqu'à 18. 20. mois & même 2. & 3. ans, comme quelques auteurs le prétendent. Pour détrui-

re cette espece d'impossibilité physique , il faudroit des observations bien moralement certaines.

L'amour de l'ordre est sans doute d'une belle ame , mais il ne faut pas l'aimer aux dépens de la justice ; & parce que quelques personnes ne veulent point limiter le tems de la gestation , & en admettent de deux & trois ans , il ne faut pas pour cela se croire autorisé à tomber dans l'excès opposé , & ravir l'honneur d'une femme , & l'état à son enfant , parce qu'il aura eû le malheur de naître au-delà des neuf mois & dix jours donnés par Hipocrate , qui , peut-être n'a jamais sçû pourquoi.

Il peut arriver d'ailleurs que la paix & le bonheur de plusieurs ménages soiēt troublés par le sentiment d'une trop courte gestation ; & certainement il importe au bon ordre que les femmes , qui sont déjà par les charges de leur état assez infor-

tunées , ne le deviennent pas encore davantage par un système qui n'a point de fondement raisonnable. Supposons pour un moment que la gestation des femmes ne soit point fixée invariablement à neuf mois , cōme cela est très-probable , quels risques ne coureroient pas les épouses , en permettant à leurs maris de les quitter pour quelque tems ?

Pierre va à Paris pour ses affaires , il y fait un séjour de trois mois & demi , sa femme conçoit la veille ou la surveille de son départ : il revient & lui trouve les signes de grossesse qu'elle a coutume d'avoir. Six mois & demi après son retour elle accouche d'un enfant qui paroît être à terme. Pierre supute & compte qu'elle auroit porté dix mois : or suivant M. Louis & le préjugé commun , cela est impossible. Voilà cette malheureuse femme soupçonnée & même convaincuë dans l'esprit

prit de son mari d'un crime qui ne se pardonne guères. Que de mauvais traitemens, que d'indignes procédés vont s'ensuivre, que de chagrins, que de mépris, que de larmes dévorées dans le secret ! Un système qui entraîne de pareils malheurs, ne doit-il pas être évidemment démontré, avant que d'être embrassé ? J'espère que les héritiers collatéraux n'auront pas absorbé toute la compassion de M. Louis.

---



---

*S U P L É M E N T.*

**P**ENDANT que les Réflexions précédentes étoient à l'impres-  
sion, la Nouvelle Consultation de M. Bouvard m'est tombée entre les mains. La première chose que j'y ai remarquée, c'est sa séparation d'avec M. Louis & d'avec lui-même

sur le terme de la Gestation des fem-  
 mes. Il dit pag. 15. de sa premiere  
 Consultation , qu'à parler dans la  
 plus-exacte verité , il n'y a aucun  
 enfant qui reste dans le ventre de  
 sa mere jusqu'au dixième mois un  
 peu avancé ; & dans sa dernière , qui  
 vient de paroître , il déclare expref-  
 sément pag. 27. qu'il accorde 10.  
 mois complets , & même dix jours  
 de grace. Il dit encore pag. 37. en  
 parlant d'un auteur nommé Blan-  
 card : " Cette autorité peut-elle être  
 » contre nous , qui suivant les Ju-  
 » risconsultes Medecins les plus  
 » estimés , accordons jusqu'à dix  
 » mois dix jours. " Malheur à l'en-  
 fant qui tardera seulement 24.  
 heures après l'expiration du délai  
 prescrit par l'Ordonnance des Me-  
 decins , on prendra défaut contre  
 lui. Je suis fort tentée de croire  
 que ce nombre de 10. mois 10. jours  
 a quelque chose de mystérieux , ou

que les Medecins qui l'ont adopté , sans en excepter M. Bouvard, étoient Pithagoriciens. Pithagore disoit que le nombre *dix* étoit harmonique & le plus parfait de tous. Son astronomie suposoit dix spherés célestes, & je ne doute point que s'il eût écrit sur le tems de la naissance, il n'en eût fixé le terme le plus parfait à dix mois 10. jours & n'eût même traité d'avortement, ou du moins de naissances prématurées & contre nature, celles qui auroient précédé ce terme. D'ailleurs ce Philosophe avoit habilement insinué à ses disciples, qu'un de leurs devoirs, étoit de le croire sur sa parole, ce qui lui évitoit la peine de donner des raisons de ses opinions. Au reste puisque ces Mrs. se sont donné la liberté de fixer un terme, sans dire pourquoi, ni prouver par des raisons physiques l'impossibilité d'un plus long retard.; d'autres Medecins, qui

aimeroient le nombre *onze*, ne pourroient-ils pas donner onze mois onze jours ? Et M. Louis fera en droit de s'écrier que l'on doit s'en tenir aux 9. mois 10. jours donnés par le Prince de la Médecine, qui auroit dû n'accorder que neuf jours, parce que c'est justemét autant de jours que de mois, & que d'ailleurs le nombre neuf a des perfections singulieres : par exemple, multipliez-le par lui-même, tant qu'il vous plaira, les chiffres qui seront le produit de cette multiplication ajoutés ensemble, donneront toujours neuf ou dix-huit, &c.

M. Bouvard allegue encore dans sa Nouvelle Consultation l'invariabilité de la gestation des animaux, qui n'est pas prouvée, & ne prouve rien.

Je ne sçais quelles impressions feront sur les esprits la sçavante érudition qu'il étale : Mais s'il repro-

che de la mauvaise foi à ses Adversaires, en est-il tout à fait exempt lui-même ? Par exemple comment peut-il se vanter p. 102. qu'il a prouvé à M. Petit, que c'est contre toute raison & toute justice qu'il revendique le sentiment de Mrs. Harvée, de Buffon & de Haller ? Ce premier, en parlant d'une femme qui a porté pendant seize mois un enfant, qu'elle a senti remuer pendant plus de dix, & qu'enfin elle mit au monde vivant, ajoute ; " mais ces sortes de choses sont du ,, nombre de celles qui arrivent ra- ,, rement. " Dire qu'une chose arrive rarement, n'est-ce pas, non seulement en reconnoître la possibilité, mais encore la réalité ?

J'ai admiré la petite ruse de M. Bouvard en refusant de rapporter le Texte de M. de Buffon, se contentant de citer les dernières lignes de la lettre que cet Homme illustre a

écrite à M. Louis : A son défaut je  
 vais transcrire quelques passages de  
 cet Auteur , & prouver que M. Bou-  
 vard n'a pas tout à fait lieu de dire ,  
 qu'il ne lui est nullement défavora-  
 ble. On lit : Histoire Naturelle ,  
 T. 4. p. 125. in - 12. " Tel enfant  
 » pourra naître à 10. ou 11. mois ,  
 » qui ne sera pas plus avancé qu'un  
 » autre qui sera né à neuf. " . . . . .  
 L'on n'a pas trouvé de meconium ,  
 dit-il encore , p. 129. dans l'amnios  
 » des fœtus de 10. ou 11. mois , qui  
 » n'ont pas respiré." Il dit enfin p.  
 136. " Lorsque le fœtus n'aura pas  
 » acquis dans le tems de neuf mois  
 » ce même degré de perfection &  
 » de force , il pourra rester dans la  
 » matrice jusqu'à la onzième , &  
 » même jusqu'à la douzième pério-  
 » de , c'est à dire , ne naître qu'à  
 » dix ou onze mois \* , comme on

---

\* On doit entendre révolus ; cet Auteur

» en a des exemples. » Cela est-il précis? Et si M. de Buffon dit à la fin de sa lettre à M. Louis, qu'il n'a garde d'étendre le terme de l'accouchement naturel aussi loin qu'il le faudroit, pour que l'enfant de Renée appartint à Charles, c'est qu'aux 10. mois 17. jours qu'il y avoit depuis la mort de Charles, ce Grand Homme ajoutoit les 40. jours de maladie.

Un passage de M. de Haller, cité dans la nouvelle Consultation pag. 74. prouve que M. Petit n'a point eû tort de le compter au nombre de ceux qui sont favorables à son sentiment. » J'estime, dit cet auteur, » que les parts parfaits de onze » mois, de douze & même plus, » sont très-rares, & que jamais on

---

exact auroit certainement averti, s'il ne s'étoit agi que du commencement du onzième mois.

» ne doit les admettre , à moins  
 » qu'on ne trouve une cause très-  
 » manifeste de retard dans une ma-  
 » ladie de langueur quepouroit a-  
 » voir la mere." Voilà donc un cas  
 où l'on doit les admettre. Si M. de  
 Haller y avoit fait attention , il au-  
 roit ajouté , & une profonde mélan-  
 colie , qui produit , à peu de chose  
 près , les mêmes effets.

Je n'ai pû m'empêcher de rire en  
 voyant M. Bouvard , se donner  
 gain de cause , & dire , d'un air fa-  
 tisfait : " Quand même , à tou-  
 » tes les autorités que nous ve-  
 » nons de rapporter , nous ne join-  
 » drions pas celle d'Hipocrate, d'A-  
 » ristote & de Galien , il est certain  
 » que nous l'emporterions encore  
 » de beaucoup par le nombre." [ ce  
 feroit un calcul à faire.] Mais si l'on  
 » pese les suffrages au lieu de les  
 » compter , nous avons tout , & il  
 » ne reste rien à nos Adversaires."

M.

M. Bouvard nous permettra de lui dire qu'il faudroit bien des Sçavans en *us*, pour l'emporter dans la balance sur Mrs. de Haller & de Buffon : Joignez à ces deux Grands Hommes, Harvée & Heister.

Quand M. Bouvard avance, avec de fréquentes répétitions, que les partisans des Naissances Tardives ne font que les échos de Pline, d'Aulugelle, &c. ne sent-il pas qu'on peut lui répondre, que ceux qui restreignent la naissance à 9. mois quelques jours, & dont il cherche à s'appuyer, font les échos d'Hippocrate, de Galien, &c. autorités bien autrement respectables pour les Medecins, que celles de Pline, d'Aulugelle, de Cardan & de Schenkus.

Le propre d'une passion vive est de nous rendre insensible aux petits interêts de l'amour propre. Le desir de mettre un nom de plus dans sa

liste des autorités, a déterminé M. Bouvard à s'appuyer de celle d'un homme qui l'accuse implicitement d'avoir une opinion monstrueuse. C'est Dersfeld dont je veux parler.

” Le part humain, dit-il, peut souffrir un délai de quelque peu de jours par delà le dixième mois. Je dis peu de jours, 2. ou 3. , ou tout au plus 4. , mais non pas 10. ni 15. ; car les Medecins regardent ce part comme monstrueux & contre nature. ” Quand cet auteur dit les Medecins, il entend, sans doute, le plus grand nombre & les plus-estimables. C'est l'amour propre qui dicte ce jugement. Lorsque nous embrassons un sentiment, nous croyons toujours que c'est celui des plus habiles, & de ceux qui pensent le mieux : cependant M. Bouvard, après avoir cité ces paroles de Teichmeyer ” il est clair, d'après les preuves que j'ai

„ rapportées , que le part de 11. &  
 „ 12. mois , suivant les principes  
 „ des Medecins , peut être regardé  
 „ comme légitime dans de certaines  
 „ circonstances , quoique le droit  
 „ civil ne le reconnoisse pas.” M.  
 Bouvard , dis-je , prétend qu’il faut  
 entendre par ces mots ; *Suivant les*  
*principes des Medecins* ; de certains Me-  
 decins imbus d’une doctrine erro-  
 née. M. Petit croit , avec bien plus  
 de raison , ce me semble , qu’on doit  
 entendre l’opinion générale des  
 bons Medecins. Il n’est pas à pré-  
 fumer que Teichmeyer , qui adop-  
 te visiblement ici la réalité des nais-  
 sances tardives , suppose qu’il n’y  
 a que quelques Medecins peu esti-  
 mables , qui soient de son avis. Voi-  
 là sans doute ce qu’il a voulu dire ;  
 ” il est clair , d’après les preuves que  
 „ j’ai rapportées & les principes des  
 „ plus grands Medecins , que le part  
 „ de onze & douze mois , &c. &c.

Je ne vois pas non plus que M. Bouvard soit fondé à faire un procès à M. Petit, parce que ce dernier, en citant le passage de Teichmeyer, a obmis ces paroles, qui ne faisoient rien à son sujet : *Quoique le Droit Civil ne le reconnoisse pas* : Les Tribunaux ont sans doute raison de ne pas admettre indifféremment ces sortes de parts, cependant l'exemple de Renée de Villeneuve, prouve qu'ils les admettent quelque fois : Mais quand ils refuseroient absolument d'en reconnoître la légitimité, cela n'autoriserait point du tout M. Bouvard à ranger Teichmeyer de son côté, comme il l'a fait dans sa première Consultation.

Son triomphe, fondé sur les décisions des Tribunaux & l'autorité des onze Auteurs de Jurisprudence Medecinale, me paroît aussi très-imaginaire. Je remarque en passant que l'autorité des Tribunaux sur cet

article, est à peu près nulle, parce que leurs principes & leurs décisions sont contradictoires. La Loy des douze Tables, celle du Digeste n'accordent point la légitimité passé le terme de 10. mois. Sous St. Louis le terme étoit réduit à trente-neuf semaines un jour, de sorte qu'un enfant, qui seroit venu au monde suivant le calcul d'Hipocrate, auroit été déclaré bâtard par les Juges du tems de St. Louis.

Mais ce n'est pas encore tout : M. Bouvart ayant avancé, dans sa première Consultation, que la disposition ptisique du fœtus & de la mere, le chagrin de celle-ci, ses maladies de langueur, &c. bien loin de retarder l'accouchement, ne peut que l'avancer, prétend le démontrer à la fin de son nouvel ouvrage. Tachons de faire un précis de ses raisonnemens à ce sujet, contenus dans les pag. 115. 116. 117. " Il n'y a,

„ dit - il entre la matrice & le pla-  
 „ centa qu'un simple contact . . . .  
 „ l'union du fruit avec la branche  
 „ de l'arbre qui le porte , nous don-  
 „ ne une idée de l'engrénure qui u-  
 „ nit la matrice & le placenta . . . .  
 „ la féparation du fruit arrive lorf-  
 „ qu'il a reçu tout le développement  
 „ dont il étoit fufceptible. Lorf-  
 „ que la mefure du fuc alimentaire ,  
 „ qu'il pouvoit recevoir , eft com-  
 „ blée , & qu'il ne lui reffe plus  
 „ d'aptitude à en recevoir davanta-  
 „ tage ; c'eft à lors que la fève nou-  
 „ ricie de l'arbre , continuant d'a-  
 „ border vers le pédicule , & ne  
 „ trouvant plus de paffage pour s'y  
 „ infinuer , employe la force avec  
 „ laquelle elle eft pouffée à faire fé-  
 „ parer le pédicule de la branche.”

„ La féparation du placenta d'avec  
 „ la matrice , s'opere par le même  
 „ mécanifme. \* Dès que le fœtus

---

\* Si le fœtus pour naître attendoit toujours

„ est parvenu à maturité , ce qui ar-  
 „ rive toujours à neuf mois , le sang  
 „ de la mere , qui ne trouve plus la  
 „ même facilité à se distribuer dans  
 „ le fœtus , employe la force de son  
 „ impulsion à ébranler peu à peu  
 „ l'exacte adhésion qui unissoit le  
 „ placenta à la matrice § . . . . .  
 „ celle-ci ne lui étant plus si inti-  
 „ mement appliquée , entre en con-  
 „ traction , &c. Pour prolonger u-

---

que la mesure du suc nouricier fût comblée ,  
 aucun enfant ne devoit venir au monde mai-  
 gre. Et comme cette mesure peut , pour se  
 combler , exiger plus ou moins de tems , sui-  
 vant la qualité ou quantité des sucs , le plus ou  
 moins de vivacité de la circulation du fœtus ,  
 ce mécanisme seroit favorable aux naissan-  
 ces tardives. Outre qu'elle est fausse , cette  
 explication me paroît assez maladroite de la  
 part de quelqu'un qui fait profession de ne pas  
 croire à ces sortes de naissances.

---

§ Que dites-vous d'une adhésion qui unit,  
 ainsi que de ce sang qui employe la force de  
 son impulsion à ébranler l'exacte adhésion ? Il  
 faut convenir que cette phrase est élégante §

„ ne grosseffe , il faudroit supofer  
 „ des caufes capables d'affermir l'u-  
 „ nion du placenta avec la matri-  
 „ ce . . . . . Le feul cas où cela peut  
 „ arriver , eft celui où le placenta  
 „ & la matrice même prendroient  
 „ une qualité fquirreufe : Or le  
 „ chagrin ne leur donne point cette  
 „ qualité , donc le chagrin ne pro-  
 „ longe point la grosseffe. ”

Nous consentons , pouroient lui  
 répondre ses Adverfaires, que le pla-  
 centa fe détache de la matrice , par  
 la même raifon qu'un fruit mur fe  
 détache de l'arbre ; mais le défaut  
 de votre raifonnement , c'eft que  
 vous supofez ce qu'il falloit prou-  
 ver , & positivement ce qui eft en  
 question , lorsque vous avancez  
 que le fœtus parvient toujours en  
 neuf mois à ce degré de maturité.  
 De même qu'il eft des années  
 froides , tardives où les fruits re-  
 ftent plus long - tems fur l'arbre

\* pour

\* pour parvenir au point de développement & de maturité, de même un fœtus, qui se trouvera porté par une femme mélancolique ou travaillée par quelque maladie chronique, fera plus de tems à prendre l'accroissement dont il est capable, relativement à sa constitution particulière. Et comme il faut, de votre aveu, que le sang ou plus-tôt les liqueurs nourricières de la mere, ne trouvent

---

\* On a coutume de faire vendanges au commencement ou à la mi-Septembre; en 1763. on ne les fit qu'à la mi-Octobre, & encore on recueillit de fort mauvais vin. On concludroit fort mal, si l'on disoit, donc l'enfant qui restera plus long-tems, périra ou naîtra foible. La maturité des fruits ne peut s'achever, lorsque la saison en est passée, parce que le soleil qui l'opere, s'éloigne continuellement. Mais il n'est point de saison pour le fœtus dans le sein de sa mere, & la chaleur, cause de ce développement, loin de diminuer, peut augmenter à la fin de la grossesse, si le chagrin ou la maladie de langueur, dont elle étoit frappée, viennent à cesser.

plus la même facilité à se distribuer dans le fœtus , pour qu'elles employent la force de leur impulsion à ébranler peu à peu l'exakte adhésion qui unissoit le placenta à la matrice ; le fœtus , en qui la mesure de ces liqueurs ne sera pas comblée à neuf mois , y fera une plus longue demeure : Or le chagrin , quelques maladies de langueur , en diminuant la chaleur naturelle de la mere , cause du développement du fœtus , retarderont son accroissement & sa maturité ; donc le chagrin peut & doit prolonger la grossesse , sans donner à la matrice une qualité squirreuse.

Il est fort surprenant que M. Bouvard se prétende en droit de nier , que les œufs de poule , éclosent depuis le vingt jusqu'au vingt-cinquième jour , & demande fierement à M. Petit , qui sont ceux qui conviennent de ce fait : C'est Aristote , je pense , & M. Louis pag. 19. de

son Supplément, est obligé d'en convenir. Pour lui éviter la peine de chercher l'endroit en question, je vais lui rapporter les propres paroles de cet Auteur. Il est vrai " qu'Arif-  
 » tote dit que les œufs éclosent plus-  
 » tôt l'Eté que l'Hiver, que pour les  
 » poules, c'est l'ouvrage de vingt-  
 » deux jours en été, & qu'en hiver,  
 » cela va quelque fois à vingt-cinq."  
 Il n'est pas équitable de renvoyer  
 perpétuellement, comme l'on fait,  
 à l'invariabilité de la naissance du  
 poulet qui éclot dans les fours: On  
 sçait que l'on a soin d'y entretenir  
 une chaleur uniforme.

---

### C O N C L U S I O N.

**P**UISQU'IL y a un très-haut degré  
 de probabilité, comme je crois  
 l'avoir prouvé, que l'accouche-  
 ment peut être retardé par des cau-

les phisiques , qu'il est aisé de sup-  
 fer & de deviner , sans parler de cel-  
 les qui nous sont & seront vrai-sem-  
 blablement toujours inconnuës ;  
 puisqu'il nous est impossible de sça-  
 voir en quel nombre sont ces accou-  
 chemens qui peuvent être plus fré-  
 quens que l'on ne pense : ne seroit-  
 il pas raisonnable d'avoir égard a-  
 lors aux circonstances particulie-  
 res ? Par exemple à l'état de l'en-  
 fant , au tempérament de la mere ,  
 aux passions dont elle a pû être agi-  
 tée pendant sa grossesse ; à sa répu-  
 tation d'honêteté , à sa conduite a-  
 vant & après le décès de son mari ?  
 Ne pouroit-on pas exiger d'elle un  
 ferment ; si par les principes de reli-  
 gion , dont elle a toujours fait pro-  
 fession , elle méritoit qu'on pût s'en  
 rapporter à sa bonne foi ? Oser déci-  
 der , sans en rapporter aucunes rai-  
 sons solides , que le terme de 10.  
 mois 10. jours , est le plus - long

(69)

terme que l'on puisse accorder :  
Oser proposer d'en faire une Loi  
invariable & aplicable à toutes for-  
tes de cas , c'est risquer de faire  
commettre des injustices à l'abri  
des Loix , tandis que les Loix font  
faites pour nous mettre à l'abri des  
injustices.



(69)

tenue que l'on en a accordé  
On propose d'en faire une loi  
invariable & applicable à tous les  
ces de cas, c'est à dire de faire  
convenir des juges à l'égard  
des loix, tandis que les loix  
sont pour nous marie à l'égard  
de justice, etc.

OBSER-



# OBSERVATIONS

SUR

*LES HOMMES MARINS,*

*Tirées en partie de la Gazette Litteraire*

*de Berlin, Septembre 1764. & insé-*

*rées dans le Journal Encyclopédique,*

*Octobre 1764.*

**B** IEN des gens regardent encore comme des récits fabuleux tout ce qu'on a écrit au sujet des Hommes Marins. En effet, il est humiliant de penser qu'une partie de la seule espèce d'êtres raisonnables, qu'il y ait dans la nature, soit faite pour vivre en so-

cieté avec les poissons, & pour vé-  
 geter comme eux sous les eaux de  
 la mer. Si l'existence de cette espe-  
 ce d'Homme est une fois admise &  
 démontrée, quelle foule de con-  
 séquences & de difficultés acca-  
 blantes n'en resultera-t'il pas con-  
 tre les Hommes Terrestres? Car si  
 ces Animaux sont exactement con-  
 formés comme nous; s'ils sont or-  
 ganisés de même, ils ont donc aussi  
 des idées? Ils pensent, ils raison-  
 nent; & nous n'avons au dessus  
 d'eux qu'un instinct plus parfait,  
 & des facultés relatives à l'élément  
 plus épuré dans lequel nous vivons:  
 Mais d'ailleurs ces Animaux sont  
 comme nous des Hommes. Ils ont  
 ainsi que nous des desirs & des pas-  
 sions; ils sont également agités par  
 l'envie, par la haine, &c. Leurs  
 femelles, dit-on, ressemblent exac-  
 tement à nos femmes: Ils se perpe-  
 tuent, ainsi que nous. Les meres,  
 en

en cela, plus raisonnables, plus tendres que nos femmes Européennes, allaitent elles-mêmes leurs enfans, qui grandissent ensuite, & font à leur tour des petits. Chacun de ces individus a donc une ame ? Mais à quoy bon loger des ames dans des corps destinés à vivre & à mourir avec l'espece aquatique ? Il est vrai que dans le nombre de ces Hommes - poissons qui ont été pêchés, les plus robustes ont vécu quelque tems, & ont paru susceptibles d'instructions. Mais cela même prouve qu'ils ne sont ni instruits ni éclairés dans leur patrie; qu'ils n'en sçavent pas plus que les Moruës, les sardines, &c. que nuds, foibles, defarmés, & n'ayant d'autre défense que les bras & les dents, ils se gardent bien de croire à l'aspect de la Baleine, du Bœuf marin ou du Crocodile, qu'ils ont été créés pour regner despotiquement sur tous les animaux.

Néanmoins ne se peut-il pas que quoiqu'entièrement semblables à nous, ces Poissons ne font pourtant pas des Hommes ? Mais si l'on nomme triangle une figure à trois angles, il faut bien que l'on donne le même nom à toute figure qui sera exactement semblable à un triangle. S'il manquoit seulement à ces Hommes marins, des ongles, des cheveux ; s'ils étoient couverts d'écaillés ; s'ils avoient des nageoires ; s'ils n'avoient qu'un œil ; s'ils marchoient autrement que nous ; s'ils mangeoient autrement, &c. ce seroit très-bien fait de les exclure de l'humanité, de leur refuser la pensée & de les rejeter dans la classe des bêtes : Mais puisqu'il n'est pas possible de les y placer, sans y descendre nous-mêmes, comment concilier leur existence avec la prééminence de l'espece humaine sur tous les êtres créés ; comment la conci-

lier avec l'orgueil de la raison & la noblesse de notre destination ?

Il seroit bien consolant de croire que tout ce qu'on a dit au sujet de cette espece , sont des fables absurdes , des rêves poëtiques , des relations outrées. Mais pourquoi tant de Voyageurs auroient-ils voulu nous tromper ? Pourquoi leurs narrations simples, ingenuës & conformes entr'elles , portent-elles tous les caracteres de la verité ? Cōment des Villes entieres auroient-elles certifié l'existence de cette espece d'hommes; la pêche qu'on a faite de quelques uns , leur maniere de vivre , leur conduite , leurs mœurs ? Est-il permis , quand les faits sont prouvés ; quand ils sont démontrés , de nier ou de douter encore ? Il est constant d'ailleurs que tous les hommes sont tous naturellement , & à la rigueur , amphibies , & que ce n'est que forcément en quelque

forte qu'on les contraint de renoncer dès leur naissance , à l'élément dans lequel ils ont été engendrés. En effet, c'est dans le liquide qu'ils sont formés, & qu'ils vivent tant qu'ils restent dans le sein de leur mere. Il est donc très-probable que s'ils naissent dans l'eau , ou du moins que s'ils y étoient jettés quelques instans après leur naissance, ils continueroient d'y vivre. Mais pourquoi recourir à des conjectures? Les Hômes marins ne diffèrent des Hommes terrestres que par un avantage qu'ils ont reçu de la nature, & qu'ils partagent avec le reste des Amphibies , celui de vivre habituellement dans l'eau , & de pouvoir exister des heures & des jours entiers hors de l'eau sans être suffoqués par l'impression de l'air.

On a vû au Banc de Terre-Neuve un de ces Animaux, faire de fréquents voyages sur la rive , & y

respirer librement & long-tems. On en pêcha un à Seftri dans le Levant en 1682. Toute la Ville accourut & chacun l'examina. On le plaçoit pendant le jour sur une chaise, où il restoit assis durant plusieurs heures, ce qui prouve que son corps étoit flexible, & qu'il avoit des jointures, au lieu que les poissons n'en ont point, il ne faisoit que pleurer & jeter des cris Lamentables; aussi mourut-il quelques jours après, sans avoir voulu prendre aucune nourriture. De la mort de cet homme marin, & d'un autre qu'on pêcha quatre ans après dans le Texel, qui fut vû de tout le peuple d'Amsterdam, & qui ne vécut que trois ou quatre jours dans la captivité; il ne faut pas conclure que cette espece ne puisse pas s'accoutumer à l'impression de l'air; car presque tous les autres Amphibies s'y accoutument, & plusieurs Hommes-

marins ont vécu tranquilles & contents pendant plusieurs années. On lit dans l'histoire de Portugal, que s'étant fait une pêche d'hommes marins au cap de Comoryn, il ne resta de ces animaux singuliers qu'une femme & une fille, qui furent envoyées au Roy Emmanuel. Tout le reste mourut, soit sur le rivage même, soit dans le trajet de Comoryn à Lisbonne. Cependant ces deux femmes paroissoient peu contentes d'avoir survécu à leurs compagnes. Elles refusoient de manger, & leur langueur augmenta si fort, que le Roy, craignant pour leurs jours, ordonna qu'on les ceignît l'une & l'autre d'une chaîne légère, & qu'on leur laissât la liberté de s'enfoncer dans la mer. Elles s'y précipiterent, la mer étant peu profonde dans cet endroit. On vit les transports de leur joye. Elles folatrerent dans l'eau, & témoignèrent autant

de gayeté que des prisonniers long-tems enchaînés, à qui on auroit rendu la liberté : on eut beaucoup de peine à les retirer. On les conduisoit chaque jour à la mer, où elles se jettoient avec empressement & où elles reprenoient leur vivacité naturelle. C'est ainsi que ces deux femmes vécurent pendant plusieurs années. L'histoire ajoute qu'elles n'étoient point sans graces & sans intelligence ; mais qu'il ne fut jamais possible de leur apprendre à articuler une seule parole.

François Petit dans sa grande Chronique l. 3. p. 319. rapporte aussi l'histoire surprenante d'une Femme marine prise vivante en Hollande. En 1403. une violente tempête s'étant élevée, dit cet Ecrivain, & plusieurs villages de la Frise ayant été innodés, une Femme marine, entraînée sans doute par la force des vagues, vint en nageant, jusques dans

la Zuiderzée, entre Campen & Eëdam. Elle passa par la Purmérie & entra dans le détroit d'une digue rompuë pendant la tempête. Cette Femme extraordinaire se promenoit & se reposoit tour à tour dans ce détroit où elle étoit toute nuë, mais noircie & couverte par l'algue & les excréments de la mer. " Elle de-  
 » moura long-tems dans ce quartier  
 » nageant de part & d'autre, ne sça-  
 » chant retrouver le trou par où elle  
 » étoit entrée, parce que la digue  
 » avoit été restoupée après la tem-  
 » pête cessée & à basse marée, com-  
 » me c'est la coutume. " Quelques  
 païfannes l'aperçûrent, & en furent  
 d'abord éfrayées; peu à peu elles  
 s'accoutumerent à la voir: enfin el-  
 les projetterent de la prendre; la  
 prirent en effet, & la transporterent  
 dans la Ville d'Eëdam. " Elle che-  
 » minoit par les ruës; personne ne  
 » pouvoit entendre son langage, &  
 aussi

» aussi n'entendoit - elle rien de la  
 » langue du païs. Quand elle eut  
 » été bien lavée & nétoyée du mouf-  
 » se marin qui étoit surcru à l'en-  
 » tour d'elle ; on la trouva com-  
 » me une autre femme. Elle fut a-  
 » coutrée & commença à s'accou-  
 » tumer aux viandes ordinaires des  
 » hommes comme une autre . . . . .  
 » Ceux de Harlem firent grande  
 » instance à ceux d'Eedam, d'avoir  
 » cette femme. Elle leur fut don-  
 » née. Elle y aprint à filer , & y  
 » vécut plusieurs années , aucuns  
 » disent quinze ans : finalement elle  
 » y mourut. Et pour la révérence  
 » qu'elle portoit au Signe de la  
 » Croix , à quoi on l'avoit accou-  
 » tumée , elle fut enterrée au cime-  
 » , metiere. ”

Ce passage , & mille faits sem-  
 blables , qu'il seroit trop long de  
 rapporter , prouvent évidemment  
 l'existence des Hommes marins. . . .

Or si les Hommes marins voyent ,  
courent , mangent , digerent , s'af-  
seyent , se couchent , dorment &  
se multiplient ainsi que les Hommes  
terestres , il faut aussi qu'ils pen-  
sent ; car pourquoi , d'ailleurs sem-  
blables à tous égards à nous , ne  
penferoient - ils pas ? Et s'ils pen-  
sent , ils ont donc une ame , & une  
ame immortelle ; or quelle notion  
peut-elle avoir ?





# D O U T E S

## SUR L'EXISTENCE

### DES HOMMES MARINS,

*Pour servir de Réponse à un petit Écrit intitulé Observations sur les Hommes Marins, &c. inseré dans le Journal Encyclopédique d'Octobre 1764.*

**E**NFIN c'est une chose décidée, Monsieur, d'après les faits rapportés par l'Auteur des Observations inserées dans le Journal Encyclopédique ; vous croyez à l'Existence des Hōmes marins : Mais sçavez-vous que tous ces faits ont été rassemblés par l'Auteur de Telliamed, & qu'en les lisant dans cet ouvrage, on trouve de très-fortes raisons de douter de leur verité ?

Parce que celui qui les raporte ,  
 coëffé d'un sistême , cherchoit à s'a-  
 puyer ; parce qu'en rapportant ces  
 faits , il marque une prévention ,  
 qui en plusieurs occasions lui a ôté  
 le jugement. Enfin , parce qu'il a-  
 porte en preuve des pieces qui n'ont  
 jamais existé. Consultez la p. 238.  
 du Tom. second de Telliamed ,  
 vous en verrez un exemple assez  
 frappant.

” J'ai lû dans une relation de vo-  
 ,, tre país, fait-il dire à son Philo-  
 ,, sophe Indien , qu'un Capitaine  
 ,, Hollandois , nommé Baker , mon-  
 ,, tant , il y a environ soixante &  
 ,, dix ans un vaisseau marchand ,  
 ,, apellé l'Hirondelle , & se trou-  
 ,, vant sur les côtes de Hollande ,  
 ,, un Homme marin sauta de la mer  
 ,, dans son bord , au milieu de plu-  
 ,, sieurs matelots , avec lesquels le  
 ,, Capitaine s'entretenoit. Leur é-  
 ,, tonnement s'accrut , lorsqu'ils

„ entendirent cet Hōme parler Hol-  
 „ landois, & leur demander en cet-  
 „ te langue une pipe pour fumer,  
 „ ce qu'on lui accorda d'abord. Il  
 „ étoit couvert d'écailles, & avoit  
 „ les mains semblables à des nageoi-  
 „ res de poisson. Il paroissoit âgé  
 „ d'environ trente ans. On lui de-  
 „ manda qui il étoit, il répondit  
 „ qu'il étoit Hollandois, & que s'é-  
 „ tant embarqué à l'âge de huit ans  
 „ sur un vaisseau qui avoit péri,  
 „ avec tout l'équipage, il avoit vé-  
 „ cu depuis dans la mer sans sçavoir  
 „ comment cela s'étoit fait. Cepen-  
 „ dant cet Hōme s'apercevant que le  
 „ Capitaine faisoit signe aux mate-  
 „ lots de se saisir de lui, il se jetta  
 „ dans la mer. Le Capitaine & l'é-  
 „ quipage dresserent sur le champ  
 „ un procès-verbal de ce fait, qu'ils  
 „ remirent à l'Amirauté d'Amster-  
 „ dam aussi-tôt que le vaisseau fut  
 „ arrivé, & ils en confirmerent le

„ contenu par de nouvelles dépositi-  
 „ tions. ” A la fin de ce récit il y a  
 une Note de l'Editeur, qui dit : ” Je  
 „ dois ici, pour l'interêt de la veri-  
 „ té, avertir le lecteur, qu'en 1736.  
 „ M. de Maillet reçut une lettre  
 „ d'un de ses amis établi à Amster-  
 „ dam, qui lui mandoit, qu'ayant  
 „ fait plusieurs recherches à l'Ami-  
 „ rauté de cette Ville, il lui avoit  
 „ été impossible d'y trouver le pro-  
 „ cès-verbal dont il est parlé ici.”

Ce récit d'ailleurs porte par lui-même l'empreinte de la fausseté.

Imaginez-vous aisément qu'il puisse pousser des écailles à un homme, parce qu'il se trouve dans le cas d'en avoir besoin ! Que dites-vous de la métamorphose de ses mains en nageoires ? Il faut être dépourvu de jugement, pour rapporter sérieusement des circonstances aussi ridicules.

Il y bien de l'apparence que la fille

dont parle François Petit dans sa grande Chronique , trouvée par les filles de la Ville d'Eedam , située sur la mer de Zelande , à l'extrémité de la petite riviere de Tye , étoit quelque malheureuse imbécille , à qui personne ne s'interessoit , & qui pour se sauver des mauvais traitemens , s'étoit jettée des bords circonvoisins , ou dans la mer ou dans cette petite riviere. L'amour qu'elle paroissoit avoir gardé pour l'eau , où , dit-on , elle étoit toujours prête à se jeter , pouvoit venir d'un desir secret de revoir sa patrie.

Quant aux deux Femmes pêchées au cap de Comoryn , à la pointe de l'Inde , & qui furent envoyées en Portugal , qui nous assurera que ce n'étoit pas des femmes Indiennes des environs , qui se promenoient sur la mer , & dont la barque venoit d'être submergée par un coup de vent ou par quelque autre accident ?

Il n'est point étonnant qu'elles fussent en Portugal d'une tristesse extrême ; il ne l'est point non plus , qu'accoutumées au plaisir de se baigner , qui est un vrai besoin dans les pais chauds , elles se soient jetées avec empressement dans la mer lorsqu'on leur en a laissé la liberté : Il se peut faire aussi que comme elles se déplaissent beaucoup en Portugal , elles n'eurent pas la volonté d'apprendre à parler. Une remarque que je viens de faire , c'est que l'Auteur des Observations insérées dans le Journal Encyclopédique , ne parle point ; en rapportant ce fait , d'une circonstance importante , rapportée par M. de Maillet. " Ces deux » Femmes , dit ce dernier , resterent » dans l'eau plus de trois heures , » sans que jamais dans cet intervalle , elles s'élevassent au dessus pour » respirer. " Si cette circonstance n'est point dans l'Histoire de Portugal

tugal, elle est donc ajoutée par M. de Maillet : si elle est dans cette histoire, pourquoi l'Auteur des Observations l'a-t'il omise ?

M. de Maillet rapporte encore ; pour prouver l'existence des Hommes marins , qu'il paroît avoir fort à cœur ; qu'à la fin du siècle dernier un vaisseau Anglois , étant à la pêche de la baleine dans les mers du Groenland , à cent - cinquante lieuës de terre , se trouva environné vers le midi , de soixante ou quatre-vingt petites barques , dans chacune desquelles il y avoit un homme. ” On ne les eût pas plus-tôt découvertes que les chaloupes du vaisseau firent force de rames pour en joindre quelques unes ; mais ceux qui montoient ces barquettes, qu'ils conduisoient avec deux petites rames , s'en étant aperçus , & voyant que les chaloupes les gagnoient , plongerent tous à la

„ fois dans la mer avec leurs bar-  
„ ques, fans que de tout le jour il en  
„ reparut qu'une feule. Celle-cy re-  
„ vint fur l'eau un instant après, par-  
„ ce qu'en plongeant, une de fes ra-  
„ mes s'étoit caffée. Il fut pris enfin  
„ avec fa barque. Il étoit fait com-  
„ me nous; excepté, que de la cein-  
„ ture au bas, il étoit couvert d'e-  
„ cailles. A l'égard de la barquette  
„ elle avoit huit à neuf pieds de lon-  
„ gueur, & étoit fort étroite, fur-  
„ tout aux deux extrêmités. Les  
„ membres en étoient d'os de pois-  
„ fon jufqu'au fiége, fur lequel  
„ l'homme étoit placé. Elle étoit  
„ couverte en dedans & en dehors  
„ de peaux de chien marin, bien  
„ coufuës les unes aux autres. Cette  
„ efpece d'emballage étoit ouvert au  
„ milieu de la grandeur neceffaire,  
„ pour y introduire le rameur; &  
„ cette ouverture étoit garnie d'une  
„ efpece de bourse ou de fac de la

„ même peau, dont l'hōme introduit  
 „ dans la barquée jusqu'à mi-corps,  
 „ se ceignoit si parfaitement avec  
 „ des bandes aussi de peau de chien  
 „ marin, que l'eau ne pouvoit y en-  
 „ trer. Devant lui étoient deux  
 „ morceaux de la même peau, atta-  
 „ chés sur la couverture où ils for-  
 „ moient deux especes de poche ;  
 „ dans l'une on trouva des lignes &  
 „ des hameçons faits aussi d'os de  
 „ poisson ; & dans l'autre des pois-  
 „ sons qui paroissoient avoir été pris  
 „ depuis peu. A côté du rameur é-  
 „ toient deux petites rames atta-  
 „ chées au bateau ou panier par deux  
 „ bandes faites aussi de peau de chien  
 „ marin.”

Tout cet attirail ne prouve - t'il  
 pas des hommes qui vivent en so-  
 cieté, à qui les arts de necessité pre-  
 miere ne sont pas inconnus ?

Cette machine ingenieusement fa-  
 briquée, qui a demandé l'usage des

instrumens, & peut-être le concours de plusieurs mains, ne peut avoir été faite dans la mer : qui a donc pû faire juger à M. de Maillet que ces hommes étoient des Hommes marins ? Mais ils étoient à 150. lieuës de la terre. Le Capitaine Anglois connoissoit-il assez ces parages pour affurer que ces Hommes, qui vraisemblablement alloient à la pêche, ne venoient point de quelque Isle, qui lui étoient inconnuë ? Mais ils se plongerent dans la mer. Presque tous les Sauvages sont d'excellens coureurs, d'excellens nageurs & d'excellens plongeurs, ne vivant presque que de pêche ; la nécessité les a forcé de s'accoutumer dès l'enfance à ce dernier exercice. Mais de la ceinture en bas leurs corps étoient tout couverts d'écailles. Resteroit à sçavoir si cette dernière circonstance n'a pas été ajoutée ; si elle est dans le procès-verbal, si ce pro-

ès-verbal existe. Et quand tout cela feroit, ne pouroit-on pas présumer que ces écailles étoient un habit de pêche, une peau de poisson collée avec adresse contre celle de ce Sauvage, pour le garantir de l'humidité ?

En 1651. continuë le Philosophe Indien, on avoit pris à deux lieuës de Nice un Requin d'une grandeur extraordinaire, dans le ventre duquel on trouva une main de figure humaine, séparée du bras, comme si elle eût été coupée avec une hache. Les doigts de cette main, absolument semblables à celle d'un homme, étoient unis l'un à l'autre par une pellicule, comme le sont les pates des oyes & des canards, preuve certaine qu'elle ne pouvoit être que celle d'un Homme marin.

On trouve l'explication naturelle de ce fait dans le Journal de Médecine Janvier 1765.

» Les Nageoires ventrales du  
 » poisson apellé Diable de mer , dit  
 » M. Savary , font composées cha-  
 » cune de cinq rayons cartilagi-  
 » neux , semblables à cinq doigts ,  
 » ce qui leur donne beaucoup de  
 » ressemblance avec les mains ou les  
 » pieds d'un homme. La peau qui  
 » les couvre est rougeatre & cou-  
 » leur de chair." Mais en voici bien  
 d'un autre : il s'agit d'une fille  
 trouvée aussi dans le corps d'un fort  
 grand poisson , que M. de Maillet  
 présume marine , fans en donner  
 d'autre raison , sinon qu'elle étoit  
 ceinted'un calçon sans couture , fait  
 d'une peau semblable à celle de l'hõ-  
 me. Auriez-vous crû , Monsieur ,  
 que les Filles marines eussent pouffé  
 la modestie au point d'écortcher les  
 hommes pour se faire un calçon de  
 leur peau ? Ceci me rapelle un fait  
 que M. de Buffon raporte d'après  
 plusieurs voyageurs. " Les Hoten-

„ tots, dit-il, Tom. 6. p. 250. in- 12.  
 „ font des especes de Sauvages fort  
 „ extraordinaire, les fêmes sur-tout  
 „ qui font beaucoup plus petites que  
 „ que les hommes, ont une espece  
 „ d'excroissement ou de peau dure  
 „ & large qui leur croît au - dessus  
 „ de l'os pubis, & qui descend jus-  
 „ qu'au milieu des cuisses en forme  
 „ de tablier.”

En lisant ceci, il m'est souvent  
 venu dans l'esprit que cette préten-  
 duë excroissance, invention barba-  
 re de la pudeur de ces femmes, pou-  
 roit bien être la peau fraîche de  
 quelqu'animal, qui aura pris, au  
 au moyen de quelque incisions faites  
 dans l'enfance. \* Mais revenons à  
 M. de Maillet. Pouriez-vous croire

---

\* Ces greffes animales sont possibles. On  
 greffe l'ergot d'un coq sur la tête d'un autre,  
 & il croît considerablement.

V. Considerations sur les corps organisés,  
 Tom. 2. pag: 57.

qu'il raconte fort sérieusement, pour prouver qu'il y a des gens qui ont des membres miraculeux ; que le pouce du pied droit du Roy Pirrus guérissoit du mal de rate , & qu'il ne put jamais être brûlé avec le reste de son corps ; qu'on trouve en plusieurs montagnes des hommes qui ont des têtes de chien ; qu'aux sources du Ganges on trouve des hommes qui n'ont point de bouche , & ne vivent que des odeurs & parfums qu'ils tirent par le nez ? &c. Mais ce qui m'a semblé le comble du delire , c'est l'explication ou le récit de la métamorphose des poissons en oiseaux ; car son dessein est de prouver que toutes les plantes & les animaux terrestres , viennent originairement de la mer. ” Il peut arriver, dit-il, T.2 .p. 166. cōme nous sçavons qu'en effet il arrive assez souvent que les poissons ailés & volans , chassant ou étant chassés  
 „ dans

„ dans la mer , emportés du desir  
 „ de la proye ou de la crainte de la  
 „ mort ; ou bien pouffés peut-être  
 „ à quelques pas du rivage par les  
 „ vagues qu'excitoit une tempête ,  
 „ soient tombés dans des roseaux ,  
 „ ou dans des herbages , d'où en-  
 „ suite il ne leur fut pas possible  
 „ de reprendre vers la mer l'effor  
 „ qui les en avoit tirés , & qu'en  
 „ cet état ils ayent contracté une  
 „ plus grande faculté de voler. A-  
 „ lors leurs nageoires n'étant plus  
 „ baignées des eaux de la mer ,  
 „ se fendirent & se déjetterent par  
 „ la secheresse. Tandis qu'ils trou-  
 „ verent dans les roseaux & les  
 „ herbages , dans lesquels ils é-  
 „ toient tombés , quelques alimens  
 „ pour se soutenir , les tuyaux de  
 „ leurs nageoires séparés les uns  
 „ des autres se prolongerent & se  
 „ revêtirent de barbes , ou pour par-  
 „ ler plus juste , les membranes , qui

„ auparavant les avoient tenus col-  
 „ lés les uns aux autres , se méta-  
 „ morphoferent. La barbe formée  
 „ de ces pelliculles déjettées , s'a-  
 „ longea elle-même. La peau de ses  
 „ animaux se revêtit infensiblement  
 „ d'un duvet de la même couleur  
 „ dont elle étoit peinte ; & ce duvet  
 „ grandit ; les petits ailerons qu'  
 „ ils avoient sous le ventre , & qui  
 „ cōme leurs nageoires leur avoient  
 „ aidé à se promener dans la mer ,  
 „ devinrent des pieds , & leur ser-  
 „ virent à marcher sur la terre. Il  
 „ se fit encore d'autres petits chan-  
 „ gemens dans leur figure : Le bec  
 „ & le col des uns s'allongerent ,  
 „ ceux des autres se racourcirent ;  
 „ il en fut de même du reste du corps.  
 „ Cependant la conformité de la  
 „ premiere figure subsiste dans le to-  
 „ tal , & elle est , & sera toujours  
 „ aisée à reconnoître.”

La candeur d'ame de l'Auteur des

Observations paroît un peu singulière, lorsqu'il se demande à l'occasion des récits fabuleux qu'il vient d'alleguer. Mais pourquoi tant de voyageurs auroient-ils voulu nous tromper ? Le voici : parce que les hommes aiment le merveilleux ; parce que tout homme qui écrit des voyages, veut être lû, que pour l'être, il faut être intéressant ; & que le moyen d'intéresser, est de raconter des choses extraordinaires.

Ce même Auteur ne me paroît pas difficile en démonstration, lorsqu'il prétend que ces faits sont évidemment démontrés. L'existence des Hommes marins n'est point nécessaire pour former les doutes accablans & métaphisiques ; mais bien rebattus, que cet Auteur s'est cru en droit de former contre la nature de notre ame. Sans faire attention aux Sauvages de l'Amerique, aux Lapons, Samojedes & autres, dont

la vie se passe brutalement à chercher leur nourriture , boire , manger , dormir ; enfin sans sortir de chez nous , ne ferions-nous pas en droit de demander , pourquoi loger une ame raisonnable dans des machines qui ne font que végerer & se mouvoir au hasard ? Pourquoi unir une ame immortelle au corps de cet homme , de cette femme , qui se levent le matin , passent trois heures à leur toilette , vont ensuite porter chez leurs connoissances le poids de leur inutilité & de leur désœuvrement ; jasant sans rien dire , se parlent sans s'entendre , vont au spectacle par air , sortent sans avoir rien entendu , &c. enfin meurent sans sçavoir ce qu'ils sont venus faire dans ce monde. Comment , pour me servir des phrases & des expressions de notre Auteur , concilier l'existence de ces Hommes , avec l'orgueil de la raison & la noblesse de notre

destination ? ” Ces êtres , qui ne  
 ,, pensent point , ne raisonnent ja-  
 ,, mais , ont précisément la même  
 ,, forme extérieure que nous ; ils  
 ,, ont des ongles , des cheveux , &c.  
 ,, ils voyent , courent , mangent ,  
 ,, digèrent , s’assèyent , se couchent ,  
 ,, dorment de même. Ce sont donc  
 ,, des hommes ; si ce sont des hom-  
 ,, mes , ils ont donc une ame , & qui  
 ,, plus est une ame immortelle : s’ils  
 ,, ont une ame , ils pensent , ou du  
 ,, moins ils ont la faculté de pen-  
 ,, ser : or quel usage en font-ils ?

Je ne sçais où l’Auteur des Obser-  
 vations a trouvé cette conformité  
 frappante , entre les narrations de  
 tous ceux qui disent avoir vû des  
 Hommes marins : Je trouve au con-  
 traire beaucoup de variété dans les  
 circonstanccs les plus effencielles.  
 Chez les uns , ces Hommes ont des  
 écailles & point de nageoires ; chez  
 les autres , ils ont des nageoires &

point d'écaillés. L'homme de Sestri avoit de la mouffe au menton , &c.

Je ne sçais pas non plus ce que cet Auteur veut dire , lorsqu'il avance que tous les hommes sont naturellement amphibies, & que ce n'est que forcément en quelque sorte qu'on les contraint de renoncer dès leur naissance à l'élément dans lequel ils ont été engendrés. Est - ce l'expérience qui lui a appris que l'enfant qui vient de naître, vivroit plus aisément dans l'eau que dans l'air , & qu'on lui fait violence en le faisant respirer ? M. de Buffon nous dit bien qu'il a fait vivre de petits chiens , nouvellement nés pendant quelque tems, en les plongeant dans du lait chaud ; mais l'un d'eux mourut , & cet expérience n'a pas été suivie assez long-tems pour en connoître le résultat.

Le conseil que donne aux Hommes marins notre Auteur , en leur

recommandant d'être modestes, & de se garder bien de croire qu'ils ont été créés pour régner despotiquement sur tous les animaux, m'a semblé fort plaisant, pour ne rien dire de plus; comme il pouroit leur être utile, je lui conseille de chercher un moyen de le leur faire passer, ainsi que le compliment qu'il fait aux Femmes marines sur leur bon naturel. Je ne pense pas, Monsieur, que vous souscriviez à la singulière décision de notre Auteur, lorsqu'il dit: s'il leur manquoit seulement " des ongles, des cheveux, „ &c. on seroit en droit de les ex- „ clure de l'humanité, de leur re- „ fuser la pensée, & de les rejeter „ dans la classe des bêtes." Les ongles, les cheveux, &c. seroient-ils les caractères distinctifs de l'espèce raisonnable? Au lieu de ces raisonnemens métaphisiques, où l'Auteur se perd visiblement, il au-

roit bien mieux fait de nous instruire de la maniere de vivre, de la conduite, des mœurs des Hommes marins. Pourquoi ne pas nous dire ce qui lui a fait connoître que ces Hommes sont agités par l'envie ? &c. Il auroit aussi bien dû nous apprendre de quel Auteur il a tiré le fait de l'Homme marin, vû au Banc de Terre Neuve, & qui faisoit de fréquens voyages sur la rive. Je pense que c'est le même dont parle M. de Maillet au second volum. de Telliamed p. 194. qui prétend avoir tiré cette histoire d'un procès-verbal dont il n'a pû aparemment trouver l'original, car il n'en raporte point la copie à la fin de son ouvrage. Mais quand il existeroit, pour être sur que cet homme, étoit un Homme marin, il faudroit prouver l'impossibilité physique qu'un Homme sauvage des environs, eût pû venir en nageant jusqu'à ce vaisseau.

Quant

Quant à l'homme pris dans le Texel , voici comme s'exprime M. de Maillet : „ On m'a assuré qu'on prit  
 „ dans le Texel , il y a plus de soixante ans , un homme marin qui  
 „ vécut trois jours , & qui fut vû  
 „ de tout le Peuple d'Amsterdam.”  
 Le garant de ce fait non circonstancié , est donc un ouï-dire populaire ; fait dont l'histoire n'a pas daigné faire mention , & duquel il ne reste aucun monument. „ On a  
 „ pêché un de ces hommes à Seftri  
 „ dans le Levant. Toute la Ville l'a  
 „ vû.” Je ne doute point que tous les habitans de la petite Ville de Seftri , n'ayent vû un homme qu'on lui a dit être marin , à qui on avoit pû attacher un peu de mouffe au menton ; ce qui , pour le dire en passant , paroît un tour de charlatanerie : les autres hommes prétendus marins n'avoient point cette singuliere barbe. Les habitans de Sef-

tri l'avoient-ils vû pêcher ? Leur a-t'on donné le spectacle de cet Hōme gratuitement ? Voilà deux choses qu'il seroit effenciel de sçavoir. Encore quand cet Homme auroit été pêché à la vuë de tout le monde , qui pouroit assurer qu'il n'étoit pas terrestre ? C'étoit peut-être un Sauvage que l'on amenoit en Europe , qui pouvoit avoir été jetté , ou être tombé de quelque vaisseau , peut-être le trou botal n'étoit pas bouché chez lui. Tout le monde sçait l'histoire de ces deux Femmes des Eskimaux , qui se trouverent sur un vaisseau prêt à périr par la tempête , toutes les marchandises étant jettées dans la mer , on les y jetta aussi pour décharger le vaisseau. Elle firent à ce qu'on prétend , plus de deux cens lieuës en nageant , tant en pleine mer que dans des rivieres. Elles traverserent la France , & ne furent prises qu'en Lorraine. Une personne

digne de foi , m'a assuré que l'une d'elle vit encore , & qu'elle tient son histoire d'elle - même. Ce qui me semble étonnant , c'est que l'Auteur des Observations, paroisse n'avoir fait aucune attention aux difficultés phisiques que l'on peut former contre l'existence des Hommes marins. Il paroît évident que la conformation intérieure & extérieure de l'homme n'est nullement propre à cette maniere de vivre. Tous les Poissons ont des écailles ou une peau forte , compacte , huilée , de façon que l'eau ne puisse la pénétrer. La peau de l'homme au contraire est percée de mille pores & vaisseaux absorbans. Les Poissons ont des nageoires , une queue qui leur sert d'aviron , de rame , de gouvernail ; des oüies pour séparer l'air de l'eau ; une vessie ou quelque chose d'équivalent , pour se rendre plus legers , lorsqu'ils veulent monter. Mais

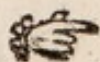
l'homme nud , sans armes offensives ni deffensives , n'a pas même d'instrumens pour saisir sa nourriture ; les Poissons agiles glisseroient de ses mains , lorsqu'il voudroit les saisir. Reconnoîtroit-on ici l'attention du Sage Auteur de la nature ? Le moindre insecte est vêtu convenablement aux dangers qu'il a à courir , à l'élément qu'il habite ; il est pourvû d'instrumens analogues à la façon dont il doit se nourrir.

» L'enduit gras & huileux des  
 » Poissons , dit quelque part M.  
 » Valmont de Bomare , dans son  
 » Dictionnaire d'Histoire naturel-  
 » le : Leurs écailles , qui leur for-  
 » ment comme une boëte , un toit  
 » exactement fermé , étant impéné-  
 » trables à l'eau , sert à défendre  
 » leur sang du froid de ce fluide ,  
 » & à redoubler leur chaleur na-  
 » turelle par le renvoi des exhalai-  
 » sons du corps. La fourure de la

» Loutre , animal qui va souvent  
 » dans l'eau , & qui se nourit parti-  
 » culierement de poissons , est im-  
 » pénétrable à la pluye , dit-il dans  
 » un autre endroit . . . . . Tous  
 » les Oiseaux aquatiques s'endui-  
 » sent d'une huile qui empêche que  
 » l'eau ne pénètre leurs plumages . . .  
 » Tous les Animaux amphibies , ou  
 » qui doivent aller chercher leur  
 » nourriture dans l'eau , ont les  
 » doigts unis par des cartilages ou  
 » de fortes membranes . . . . .  
 » La graisse de la Loutre , du veau  
 » marin , ainsi que celle des pois-  
 » sons , ne se coagule point par le  
 » froid . . . . . Un des caracteres  
 » des poissons , c'est d'avoir la grais-  
 » se huileuse & fluide . . . . . Le  
 » sang des Baleines est chaud , dit-  
 » il , à l'article Baleine , elles res-  
 » pirent par le moien des poulmons,  
 » & c'est par cette raison qu'elles  
 » ne peuvent rester sous l'eau . . . . .

„ Tous les poissons du genre des Ba-  
 „ laines, ont sur la tête une ou deux  
 „ ouvertures par où ils rejettent en  
 „ forme de jet, l'eau qu'ils ont a-  
 „ valée : ces ouvertures se nomment  
 „ événements . . . La nature a pourvû  
 „ ces animaux de nageoires, d'une  
 „ structure & d'une force pro-  
 „ portionnées à leur masse. Les na-  
 „ geoires des autres poissons sont  
 „ composées d'arrêtes jointes les u-  
 „ nes aux autres par des membranes  
 „ fort minces. Les Baleines ont à  
 „ leur place des os articulés, figurés  
 „ comme ceux de la main & des  
 „ doigts de l'homme, & qui sont mis  
 „ en mouvement par des muscles  
 „ vigoureux. Il est bon d'observer  
 „ ici en passant, que ces os ont été  
 „ pris quelque fois par des person-  
 „ nes peu instruites, pour des os  
 „ de main d'Hommes marins. La na-  
 „ ture a construit ces masses orga-  
 „ nisées [ les Baleines ] de maniere

„ qu'elles peuvent s'élever ou s'a-  
 „ baisser dans les eaux à volonté.  
 „ Du fond de leur gueule part un  
 „ gros intestin fort épais, fort long,  
 „ & si large qu'un homme y passe-  
 „ roit tout entier. Cet intestin est  
 „ un grand magasin d'air, que  
 „ ce poisson porte avec lui, & par  
 „ le moyen duquel il se rend plus  
 „ léger ou plus pesant, selon qu'il  
 „ l'ouvre ou qu'il le comprime,  
 „ pour augmenter ou pour diminuer  
 „ la quantité d'air qu'il contient. Le  
 „ tissu énorme de graisse qui enve-  
 „ lope les Baleines, allége beau-  
 „ coup la masse de leur corps, qui  
 „ auroit été trop pesante, pour  
 „ pouvoir être mise en mouvement.  
 „ D'ailleurs cette envelope de grais-  
 „ se tient l'eau à une distance con-  
 „ venable du sang, qui sans cela  
 „ pouroit se refroidir; & elle sert  
 „ ainsi à conserver la chaleur na-  
 „ turelle du poisson.”



o d'elles peuvent s'élever ou s'abais-  
 ser dans les cas de volonte.  
 Le fond de leur queue par un  
 fort long fort pais, fort long  
 et si large qu'un homme y passe  
 tout son cuer. Et inchoin est  
 un grand magasin d'air, par  
 ce poisson porte avec lui, et par  
 le moyen duquel il se rend plus  
 legier ou plus pesant, selon qu'il  
 l'entre ou qu'il le compresse,  
 pour augmenter ou pour diminuer  
 la quantité d'air qu'il contient. Et  
 cette forme de graille qui avec  
 l'ope les balances, allegé beau-  
 coup la masse de leur corps, qui  
 seroit été tres pesante, pour  
 pouvoir estre en mouvement.  
 D'ailleurs cette enveloppe de graille  
 se tient l'air à une distance con-  
 venable du sang, qui sans cela  
 seroit se refroidir; et elle sert  
 à conserver la chaleur na-  
 tuelle du poisson.